

Bulletin municipal d'information

N° 166

Juin 2024

Montferrier-sur-Lez

Entre Lez et Lironde



Dossier Budget
13-14 juillet : fête nationale
Les jeudis de la musique



www.ville-montferrier-sur-lez.fr

Ça s'est passé à Montferrier-sur-Lez

4

Fête de la bière
Carnaval des écoles
Danse contemporaine
Cérémonie du 8 mai
Salon Manga week-end du 11 et 12 mai
Méchoui

La Vie Municipale

6

Commission Finances
Commission Communication
Commission Travaux / Sécurité / Mobilité
Commission Affaires Scolaires et Sport
Commission Urbanisme / Développement durable
Commission Affaires Sociales / Enfance / Jeunesse et Seniors
Commission Culture - Festivités
Semaine sans écran
Patrimoine
CCFF
Nouveaux arrivants
Recensement des chemins ruraux
Bibliothèque
Point sur les Rencontres de quartiers
Tribunes libres

En Bref au Village

28

Aboiements - déjections canines
Guichet unique
Noces d'or
Nouvellement installés à Montferrier-sur-Lez
Recensement citoyen obligatoire à 16 ans
Élections européennes
Respect du tri des déchets
Donnez une nouvelle vie à vos objets
Horaires de la Poste

La Vie Associative

31

Association Culture et Loisirs
Association Aqueduc
Ritmo Loco
Théâtre En Liberté
Les amis de la Chapelle de Baillarguet
En Bonne Compagnie
La Lyre de Montferrier
Création et mouvement
ESCM
L'association des parents d'élèves (API)
Zonta



Carnaval des écoles



1. Carnaval des écoles
2. Visite de la championne Mathilde Descoux aux écoles
3. Festival Radio France
4. Les Jardins du Château
5. Fête de la bière
6. Les jeudis de la musique
7. Élection du CME
8. Départ en voyage des ados de l'Espace Jeunes
9. Jeux pendant la semaine sans écran
10. Carnaval des écoles
11. Inauguration du point de réemploi à la déchetterie
12. Mosaïque Albert Masri
13. Fresque à l'école élémentaire
14. Monument aux morts

Bulletin d'information de Montferrier-sur-Lez

Mairie : Tél. : 04 67 59 81 34 - Fax : 04 67 59 96 26
e-mail : mairie@ville-montferrier-sur-lez.fr
www.ville-montferrier-sur-lez.fr

>> Éditeur : SUNCHA - Tél. : 04 67 15 13 90

>> Comité de rédaction : Brigitte Devoisselle, Emmanuelle Robert, Bernard Capo, Edda Lagriffol, Valérie Gombert, Amélie Giorgetti, Jean-Pierre Depondt, Frédéric Gueydan, Michèle Tomas, Christian Crespy, Mme Besançon pour la bibliothèque, Emma et Yves pour le Service Enfance Jeunesse, Nathalie Cucurullo pour les écoles, Magali Salvador pour le CCFF et les associations.

Crédit photo : Montpellier3m - Emmanuelle Robert - Amélie Giorgetti - Yves Latreille - FREEPIK
Reproduction même partielle interdite (Art. 19 de la loi du 11/03/57). Conformément à la jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui pourraient subsister dans ce bulletin, malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction, ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur.





Chères Montferrieraines, Chers Montferrierains,

Au dernier conseil municipal du mois d'avril nous avons adopté le budget communal dans un contexte encore une fois difficile.

L'inflation est toujours présente et impacte notre budget de fonctionnement. L'état diminue régulièrement ses différentes dotations sous l'effet de politiques de restriction budgétaire et accentue donc la pression sur nos finances. La hausse générale des prix grève le budget et la baisse significative des transactions diminue nos droits de mutation qui alimentent nos recettes.

Malgré cela, nous voulons continuer à investir jusqu'à la fin du mandat sur des projets structurants pour notre commune et sur des améliorations de votre vie quotidienne.

Tout cela sans hausse des impôts fonciers et avec une maîtrise de notre endettement.

Nous continuons donc nos projets de pose de panneaux photovoltaïques pour pouvoir réaliser des économies substantielles, et nous les déployons, en ce moment, sur les toits de l'école maternelle.

A partir du mois de septembre nous engageons la réhabilitation nécessaire de patrimoine communal, le Château. Des travaux, votés à l'unanimité en conseil municipal, se dérouleront sur 2 ans et permettront à « ce bel endormi » de retrouver quelques splendeurs. Nous allons être soutenus par différents organismes tels que le département, la région, la métropole, la DRAC et la fondation du patrimoine. C'est avec cette dernière que nous signons une convention de partenariat en juin et au travers de laquelle vous pourrez **grâce à vos dons** déductibles des impôts, **participer à cette rénovation**. Toutes ces aides nous permettront de modérer l'investissement communal.

Nous avançons, au travers des différents **groupes de travail** et **des rencontres de quartier**, très enrichissantes, très constructives jusqu'à ce jour, sur des améliorations de votre vie quotidienne : la vitesse dans les rues de notre commune, la circulation de transit due aux différents travaux, la sécurisation des biens et des personnes dans les quartiers, la mise en place de cheminements piétons là où cela est possible, la pose de bancs. Cela sera opérationnel durant l'automne 2024 et le 1^{er} semestre 2025.

Nous pensons aussi à nos enfants et à nos jeunes. Un travail est mené par des élus sur la mise en place de jeux à différents endroits de la commune : Place des Aigueillères, Parc du Château, Bugadières, Chemin de la Qualité et Chemin du Devevou. Nous les réaliserons sur 2 années, fin 2024 et 2025.

Nos enfants du Conseil Municipal des Jeunes effectuent un déplacement à Paris le 18 Juin pour visiter l'Assemblée Nationale : Véritable sensibilisation républicaine mais aussi belle journée de découverte en perspective.

Comme vous pouvez le constater, parmi les priorités de notre budget, les investissements se font essentiellement pour améliorer votre qualité de vie au quotidien, et pour que toutes les générations puissent bénéficier d'un cadre de vie agréable.

Je vous souhaite une bonne lecture et surtout un bel été avec toutes les manifestations que nous allons vous proposer : de la fête de la musique au 13 et 14 juillet, en passant par les fêtes d'école, le festival de radio France et les Jeudis de la Musique.

Très bel été à vous toutes et tous.

Bien à vous

Brigitte Devoisselle

Ça s'est passé à Montferrier-sur-Lez

GRAND SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE FÊTE DE LA BIÈRE



Près de 400 Montferriérains ont bravé la pluie pour se rendre samedi soir à la salle du Devézou pour participer à la fête. L'ambiance a été au rendez-vous dès les premières notes de musique, assurées par **l'Orchestre Bavarois Max Fahren** ! Petits et grands, jeunes et moins jeunes se sont laissés porter par l'énergie débordante des musiciens. Si pour les premières chansons, l'orchestre est resté sur la scène, très vite il a rejoint la salle, déambulant entre les tables ou sur la piste de danse, le secret pour entraîner les convives à les rejoindre !

La fête n'aurait pas été complète, s'il n'y avait pas eu de quoi boire et se restaurer ! Merci au club de foot Entente Saint-Clément Montferrier, pour la buvette. Et on peut dire que la bière a coulé à flots ! Brune, blonde ou ambrée... il y en avait pour tous les goûts !

La Boucherie des Grèses a assuré la restauration en proposant une formule moules/frites ou une choucroute. Le primeur du Lez quant à lui avait préparé de savoureux desserts !

Recette validée pour cette première fête de la bière ! Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine !



CARNAVAL DES ÉCOLES RÉUSSI

Vendredi 15 mars, à la sortie de l'école, tous les jeunes Montferriérains se sont retrouvés pour le traditionnel carnaval, placé sous le thème des Jeux Olympiques. Une déambulation dans les rues du village a été organisée par les écoles, en collaboration avec la police municipale.

C'est donc vers 17h30 que le cortège est parti, dans la joie et la bonne humeur. Rythmé par la batucada, les enfants, et même certains adultes, ont pu parader dans leurs plus beaux costumes, dont certains étaient très originaux ! Le personnel scolaire avait confectionné pour l'occasion de jolis costumes de Phryges, mascotte des J.O 2024 !

Pas de carnaval sans les traditionnels lancers de confettis qui ont ponctué le défilé, pour le plus grand bonheur des enfants, qui ont fait de jolies batailles tout le long du parcours.

Pour clore ce moment festif, une vente de gâteaux et autres mets salés préparés par les parents, a été organisée au profit de la coopérative scolaire.

Cette fin de journée a été une réussite en tout point. Merci à tous les participants d'avoir joué le jeu !



DANSE CONTEMPORAINE

Pour la 2^{ème} année consécutive, la compagnie EPSE DANSE d'Anne-Marie PORRAS nous a proposé un spectacle exceptionnel de danse contemporaine, le vendredi 22 mars. Nous avons eu le plaisir de voir 21 danseurs mettre en exergue différents styles chorégraphiques. Nous avons pu apprécier une pièce de Nicolas RICCINI avec les danseurs du NID, un solo de Lou DORMOIS et un duo de Kellian MARTINEZ et Théo LUMEN, et une pièce intitulée le chant du cygne de la compagnie d'Anne-Marie PORRAS. Merci à toute la troupe pour leur professionnalisme et leur dynamisme.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Pour la traditionnelle cérémonie du 8 mai, Madame le Maire était accompagnée des élus du conseil municipal, des enfants du conseil municipal des jeunes, des représentants des anciens combattants et de nombreux habitants.

Les jeunes élus ont participé activement à cette cérémonie en énonçant les noms de tous les Montferriérains morts pour la France et en déposant une gerbe au pied du monument aux morts.

Après les discours et La Marseillaise reprise à l'unisson, Madame le Maire a accueilli tout le monde sur la Place des Grèses autour d'un moment convivial.



SALON MANGA 11 ET 12 MAI

Malgré un week-end de pont dû aux jours fériés, le Salon de l'Imaginaire et du Manga a, pour sa première édition, reçu environ 300 visiteurs.



Du créatif, un château géant en playmobil, des créations à partir de cartes mères (hibou), des animations, du fantastique pour petits et grands ainsi qu'Agathe Schumacher, comédienne de doublage en invitée spéciale.

Une jolie première !

CARTON PLEIN POUR LE MÉCHOUI !

Joli succès pour cette édition 2024 du méchoui qui a rassemblé 150 personnes.

Accueillis par un apéritif offert par la Mairie, les Montferriérains sont venus nombreux entre amis ou en famille, vendredi 24 mai profiter d'une belle soirée ensoleillée.

À l'unanimité le repas a ravi les papilles de chacun. Le méchoui, préparé sur place par Jean-Marie BAUJARD, était succulent. Semoule et légumes accompagnaient parfaitement la viande. Sans oublier le dessert léger et frais : du melon bien sucré proposé par le Primeur du Lez.

L'ambiance musicale a été assurée par Thierry LOPEZ, guitariste. Toute au long de la soirée, il a alterné différents styles, pour le plus grand plaisir des spectateurs. En fin de soirée, quelques motivés plus ou moins jeunes, ont dansé, encouragés par le musicien, preuve que cette soirée festive a plu à tous !

Tous les ingrédients étaient réunis pour que la soirée soit douce et agréable... Rendez-vous en mai 2025 !



La Vie Municipale

Commission Finances



FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2024

Présentation du Budget Primitif : Montferrier sur Lez

Le budget de la commune est plus contraint cette année en raison de produits en faible augmentation 1,5 % et de charges plus importantes. Il est à noter que les charges générales restent stables. Une augmentation sensible des frais de personnel due en partie à des perspectives de recrutements afin d'améliorer les services de la commune et un effort vers le social à travers le CCAS de la commune.

Budget Primitif 2024

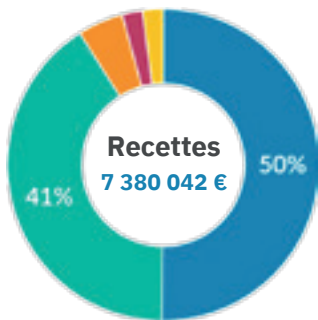
Fonctionnement

7 380 042 €

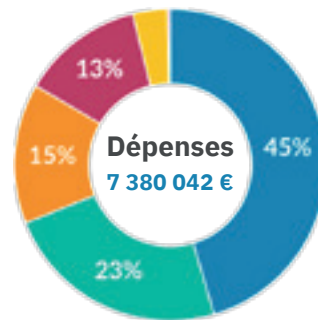
Investissement

4 230 837 €

Fonctionnement

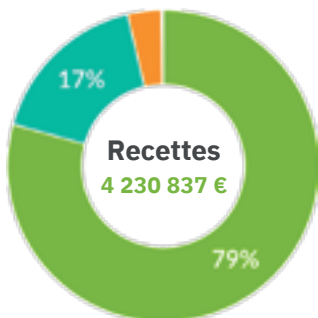


Impôts et taxes :	3 700 616 €
Excédent antérieur :	3 016 659 €
Produits des services :	347 800 €
Autres recettes :	157 513 €
Dotations et participations :	157 454 €

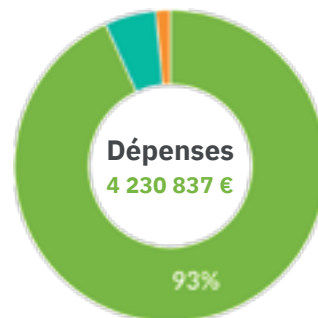


Virement à section d'invest :	3 355 432 €
Charges de personnel :	1 731 210 €
Charges générales :	1 072 770 €
Autres dépenses :	934 637 €
Charges gestion courante :	266 860 €
Intérêts d'emprunts :	19 133 €

Investissement



Virement de section de fonct :	3 355 432 €
Dotations et subventions :	719 660 €
Autres recettes :	147 506 €
Excédent d'invest reporté :	8 239 €



Dépenses d'équipement :	3 942 180 €
Autres dépenses :	226 440 €
Remboursement du capital :	62 217 €

Les orientations du Budget

- Maîtrise des charges générales
- Efforts portant sur le personnel et le social
- Maintien des taux d'imposition

0%
**DE HAUSSE DES
TAUX
D'IMPOSITION
COMMUNALES**



Rénovation du Château

Projets d'investissement et vie de la commune

Rénovation du Château (phase 1) :

500 000 €

Construction bâtiment au Grèzes :

500 000 €

Jeunesse - sport - culture :

307 800 €

Transition écologique - sécurité :

116 000 €



Panneaux d'informations

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2024



3 942 180 €

Infrastructures
939€ / habitant



3 070 840 €

Admin générale
731€ / habitant



976 065 €

Autres dépenses
232€ / habitant



81 350 €

Rembours dette
19€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

Fiscalité communale

	Taux	Produit
Taxe Foncière Bati	44.12%	3 457 243 €
Taxe Foncière Non-Bati	79.73%	56 528 €
Taxe Hab Rés Secondaire	11.95%	8 632 €

Les produits de la commune

Les impôts et les taxes représentent 85% des recettes communales. Les bases fiscales ont progressé de 3,8%. **Les taux d'imposition des parts communales n'ont pas été augmentés.** Les dotations sont en baisse de 33% en raison du transfert des aides de la CAF versées directement à la crèche "Les Câlins". Les autres recettes provenant des immeubles et gîtes restent stables. Le résultat prévisionnel pour 2024 devrait se situer à 7,8% des recettes réelles de fonctionnement contre 13% en 2023



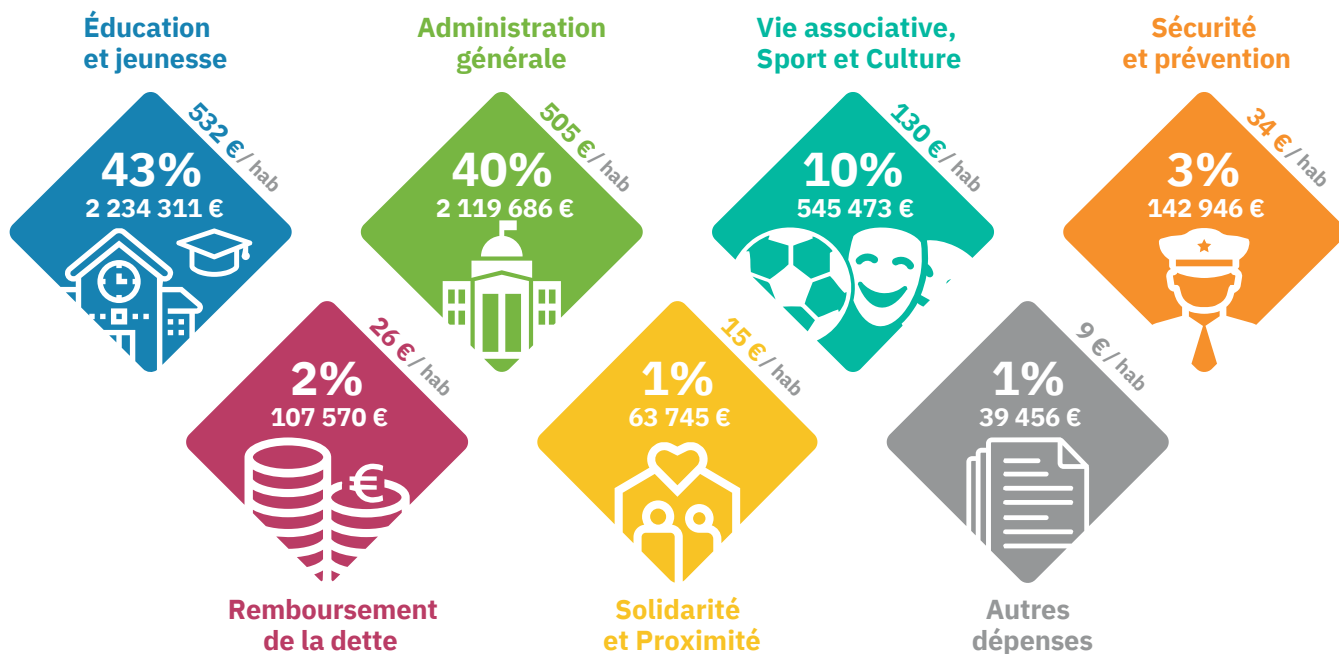
Cette année, d'importants chantiers vont voir le jour. Après la rénovation énergétique des écoles, nous allons entreprendre la rénovation de notre très beau château, la construction d'un bâtiment au Grèzes à but associatif et pour un local médical, l'installation de panneaux d'information, de nouvelles caméras, l'aménagement de la traversée entre l'école primaire et la maternelle, l'aménagement d'aires de jeux pour les enfants, des travaux dans les bâtiments publics, bibliothèque, Eglise etc.. L'achat d'un véhicule électrique pour les services de la mairie. Le remplacement de la sono à la salle culturelle du Devevou.

Commission Finances



Le secteur Education & Jeunesse représente le poste le plus important. Les dépenses d'énergie ont fortement augmenté dû à l'inflation.

Destination des Dépenses réalisées en 2023



Réalisations et projets engagés en 2023



Rénovation énergétique de l'école

Il s'agit de la phase 2 des travaux commencés en 2022 pour un montant de 736 780 €.



Installation de panneaux photovoltaïques

Ils ont été installés sur le toit de la cantine et de la salle culturelle du DEVÉZOU, montant des travaux 119 944€



Dépenses d'Équipement

1 570 343€



Taux d'épargne
674 493 €

16%



56% des investissements ont été consacrés à la transition énergétique. Installation de panneaux photovoltaïques et rénovation de l'école élémentaire qui permettent des économies d'énergie et offrent plus de confort aux élèves et enseignants. La nouvelle salle de musique est à présent ouverte et correspond aux attentes des utilisateurs.

COMMENT ÇA MARCHE UN BUDGET MUNICIPAL ?

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte.

Le budget 2024 de Montferrier-sur-Lez a été voté le 4 avril 2024 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté soit sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux, soit sur le site Internet de la commune.

UN BUDGET DIVISÉ EN DEUX SECTIONS

D'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties dans lesquelles dépenses et recettes sont classées par nature et par fonction :

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de service, les subventions versées aux associations et des intérêts des emprunts.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

correspondent aux impôts locaux, aux dotations de l'Etat, aux prestations (cantine, centre de loisirs, locations de matériel...) et aux revenus des immeubles (loyers de l'agence postale, antenne Orange, locations de salles).

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des frais d'étude, des travaux sur des structures déjà existantes, ou sur des structures en cours de réalisation, des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers...

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT correspondent aux ressources propres de la commune, le FCTVA, les recettes dites patrimoniales telles qu'une partie de la taxe d'aménagement et les subventions d'investissement.

Commission Communication



NOUVEAU PROFESSIONNEL SUR LA COMMUNE ?

Chaque année, un agenda est distribué à la population. On y retrouve notamment la liste des entreprises et des commerces de la commune.

Vous venez d'ouvrir votre entreprise ? Vous souhaitez modifier une information ?

Pour être référencé sur l'agenda l'an prochain : rapprochez-vous du secrétariat de la mairie au **04 67 59 81 34 avant le 15 septembre 2024.**

Montferrier-sur-Lez est présent sur les réseaux sociaux !



[www.instagram.com/
villedemontferrier/](https://www.instagram.com/villedemontferrier/)



[https://www.facebook.com/
montferriersurlez34](https://www.facebook.com/montferriersurlez34)

#villeconnectee #montferriersurlez
#mairieconnectee #mairietendance

Commission Travaux / Sécurité / Mobilité

SÉCURITÉ

NOUVEAUTÉ : PAGE SÉCURITÉ SUR LE SITE INTERNET

Notre site internet s'enrichit d'une nouvelle page, consacrée à la SÉCURITÉ.

Les actions de la Mairie, des informations générales et locales, des conseils sur les bons réflexes à avoir, les numéros utiles... tout est réuni sur une seule et même page !

<https://ville-montferrier-sur-lez.fr/secureite/>

Rubrique : vie à Montferrier > sécurité.



**RÉUNION
GENDARMERIE
SÉCURITÉ**

La Gendarmerie propose une réunion autour de la sécurité et de la cyber-sécurité :

- ✓ Sensibilisation Arnaques en ligne
- ✓ Opération Tranquillité Vacances
- ✓ Sécurisation des biens

LUNDI 17 JUIN - 19h

Hall du Devézou

NOUVEAU DÉPLOIEMENT DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Suite à l'explosion des coûts de l'énergie, la commune a décidé de diminuer ses dépenses énergétiques et a donc investi dans des panneaux solaires : 3 bâtiments publics en 2023 et l'école maternelle en 2024.

Cette nouvelle installation comprend 81 panneaux photovoltaïques et couvrira 53% des besoins énergétiques de l'école et générera une économie annuelle de 13 000€ sur les factures d'énergie. L'investissement sera rentabilisé en 2 ans et permettrait d'économiser environ 500 000€ sur 25 ans.

En plus des bénéfices financiers, l'installation contribuera à réduire l'empreinte carbone de la commune en économisant 2,89 tonnes de CO² par an, équivalent à la plantation de 133 arbres.

Contribuer à l'essor de l'économie locale va de pair avec la démarche écologique de la mairie de Montferrier-sur-Lez. La commune a donc fait appel au même établissement que pour son premier projet photovoltaïque : une entreprise artisanale basée au Crès, reconnue pour la qualité de son travail et sa capacité à réaliser des installations sur mesure.

Montferrier-sur-Lez se présente ainsi comme une ville actrice et engagée dans le changement climatique.



AMÉNAGEMENT AIGUEILLERES

Pour faire suite aux travaux de la Régie des eaux pour la rénovation du système de conduite des eaux usées, un revêtement enrobé provisoire a été placé sur la chaussée dans l'attente de futurs travaux qui auront lieu à l'automne 2024.

Ces travaux permettront de rénover l'intégralité de la voirie depuis le passage des Blaques jusqu'au carrefour de l'allée des Platanes. Ils permettront la création d'un cheminement piéton sécurisé, indépendant de la voie de circulation, et l'enfouissement partiel des réseaux aériens (poteau béton Enedis).

CHEMIN DE LA QUALITÉ

Information sur le projet de voie verte chemin de la qualité

Les services de la Métropole et son bureau d'étude n'ont pas réussi à lancer l'appel d'offre dans les temps pour que les travaux puissent avoir lieu comme prévu cet été 2024. De plus, nous avons lancé les discussions autour de ce projet en 2023 avec un budget à la charge de la commune de 270k€. Et, en avril 2024, après de nombreuses réunions de concertation qui ont amendé le projet, la participation de la commune est passée à 520k€.

La maîtrise de notre budget communal étant un de nos axes prioritaires, nous avons décidé de reporter ce projet à l'été 2025 en en conservant son esprit.

Ce délai supplémentaire permettra de poursuivre les échanges avec la Métropole, les parents d'élèves, les riverains et les Montferrierains pour faire évoluer, si nécessaire, ce projet.

FRÉDÉRIC GUEYDAN SUCCÈDE À ALAIN JAMME POUR LA GESTION DES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Le Conseil Municipal du 4 avril dernier revêtait un caractère particulier pour Alain JAMME, adjoint aux travaux de la commune. En effet, il a présenté à Madame le Maire sa démission quelques jours auparavant, pour raisons personnelles : «La fonction d'adjoint demande énormément d'investissements : une grande majorité des projets de la Mairie passent par la commission travaux. J'ai pris la décision de lever le pied.»

C'est donc naturellement qu'il a laissé sa place d'adjoint, sans pour autant quitter complètement le Conseil Municipal. Il restera élu dans l'équipe municipale. «En 2020, Madame Brigitte DEVOISSELLE m'a accordé sa confiance, je souhaite aller jusqu'au bout de mon investissement et lui assurer mon soutien.»

Et c'est Frédéric GUEYDAN qui a été élu lors de ce Conseil Municipal adjoint aux travaux, à la sécurité et à la mobilité.



«J'étais déjà conseiller en charge de la Mobilité et de la Sécurité et je travaillais déjà en collaboration avec Alain, car nos domaines sont étroitement liés. Nous travaillions ensemble avec les services de la Métropole entre autres.» précise Frédéric GUEYDAN avant de poursuivre «Je bénéficie de l'expérience d'Alain et de tout son réseau, ce qui n'est pas rien !»

En effet, Alain JAMME connaît bien tout cela puisqu'il est élu depuis 2008. À l'époque il se retrouve jeune retraité, il a du temps et souhaite s'investir pour le village.

Il se tourne alors naturellement vers le conseil municipal de Michel FRAYSSE. Il se retrouve en charge des travaux aux côtés de M. Fournel, adjoint. Ensemble ils travaillent sur de nombreux projets, et en 2014 il devient lui-même adjoint aux travaux. Son investissement pour le village ne fait que s'accroître. Parmi toutes les réalisations, on peut en citer quelques-unes : rénovation des tennis, du terrain de football, création du City Park, de la salle de danse des Bugadières, de l'immeuble des Grèses, la création des jardins familiaux, la rénovation des écoles, l'extension de la maternelle, de la cantine, etc... «J'ai rapidement pris énormément de plaisir à exercer ces fonctions, et toujours de façon désintéressée, c'est-à-dire que je ne pensais qu'au bien du village et des Montferriérains, sans jamais me mettre en avant ou viser un objectif personnel».

Ce qui se ressent puisque tous les administrés apprécient énormément Alain JAMME pour le travail qu'il a effectué.

Frédéric GUEYDAN va donc avoir la mission de poursuivre ce qui est entamé et de se lancer dans les nouveaux projets, non sans enthousiasme ! Élu depuis 2020, sa motivation est intacte et son investissement entier. « Faire de la politique au niveau local est un formidable investissement, être utile pour le village, pour les Montferriérains, m'enthousiasme particulièrement ».

Une autre facette de la fonction est la gestion du service technique et de ses agents. En effet, les travaux de la commune ne seraient rien sans eux. Et si Yohann HOUSSAYE, le Directeur Général des Services, pilote leurs actions, les élus travaillent en étroite collaboration avec eux.

«Avec Christian CRESPIY, conseiller délégué aux travaux, nous sommes proches des agents, avec lesquels une grande confiance s'est installée. Frédéric va poursuivre ce travail, toujours aux côtés de Christian. En effet, le pôle technique est un point stratégique de la commune : pour les travaux, les manifestations ou encore pour l'entretien courant.

L'équipe technique a à cœur d'œuvrer au mieux dans les projets qui lui sont confiés. Ils travaillent rapidement et dans un bon état d'esprit afin de fournir des prestations de qualité.

Il faut donc une excellente coordination et une étroite collaboration au quotidien pour avancer dans les meilleures conditions possibles» précise M. JAMME.

Madame DEVOISSELLE, l'ensemble des conseillers municipaux ainsi que les agents remercient vivement M. JAMME pour tout le travail réalisé pendant ses mandats, tous les projets entrepris en tant qu'adjoint et pour sa gentillesse au quotidien.

Commission Travaux / Sécurité / Mobilité

RÉNOVATION DU CHEMIN ENTRE LES ÉCOLES CET ÉTÉ

Durant l'été 2024 l'intégralité du chemin entre les deux écoles sera rénové. Nous avons fait le choix d'agrandir ce cheminement, 3m minimum, pour améliorer le confort des parents et des enfants. Le revêtement choisi est un béton drainant perméable qui permet d'avoir un **projet totalement désimperméabilisé**.

En complément, des arbres seront plantés avec des plantes méditerranéennes pour améliorer le cadre, des bancs seront aussi installés.

Coût approximatif des travaux : 130 000 €.



Commission Affaires Scolaires et Sport

ÉCOLE MATERNELLE

L'association « c'mai » est intervenue à l'école maternelle pour proposer plusieurs ateliers : les élèves ont appris les techniques de tissage et de teinture. Puis ils ont découvert l'environnement des insectes et ont appris la vie des abeilles. Pour continuer ce projet, des mini olympiades avec pour thème « les insectes » auront lieu le mardi 04 juin.

Tout au long de l'année, des parents sont intervenus pour proposer des interventions sportives à tous les élèves (judo, yoga, rugby, tennis, athlétisme, nutrition, hockey, éveil danse, musique...), l'équipe enseignante les remercie grandement pour leur investissement.

Pour clôturer ce projet sportif, une cérémonie de clôture de J.O. aura lieu le mardi 25 juin. Cette cérémonie permettra de mettre en valeur les créations des élèves lors des ateliers avec l'association « c'mai ».



Visite de la boulangerie Claudette le 23 avril pour toucher des yeux les métiers de boulanger / pâtissier

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Plusieurs événements ont eu lieu à l'école, avec en premier lieu le mardi 2 avril, la visite d'une championne sportive, Mathilde DESCOUX !

C'est dans le cadre du Label Génération 2024 que cet événement a pu avoir lieu. Ce label permet à tous les établissements scolaires de bénéficier de l'énergie unique des Jeux Olympiques.

LES OBJECTIFS DU LABEL GÉNÉRATION 2024

1. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire.
2. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques.
3. Accompagnement ou accueil des sportifs de haut niveau.
4. Ouvrir les équipements sportifs des établissements.

Source :

<https://generation.paris2024.org/label-generation-2024>

Tout juste âgée de 21 ans, son palmarès est impressionnant : double championne de France du 400m des moins de 20 ans en 2021, 6^{ème} au championnat d'Europe la même année et 13^{ème} aux championnats du monde.

Après une petite présentation de sa vie en tant que sportive de haut niveau (entraînement, hygiène de vie, études, victoires...) Mathilde s'est prêtée au jeu des questions/réponses devant les enfants admiratifs de ses exploits.



- Le mardi 23 avril, sortie des CM2 à Restinclières : observation des petites bêtes de la garrigue et des abeilles ! Chacun est revenu avec un petit pot de miel.



- Le vendredi 3 mai, expo des 100 jours : il s'agit de compter les jours d'école avec un travail pédagogique sur construction du nombre, calcul...



Les questions se sont enchaînées à un rythme soutenu mais la championne a répondu à toutes les questions en prenant le soin de bien expliquer et tout cela avec le sourire.

La championne avait même amené ses 2 médailles d'or qu'elle a fait circuler parmi les enfants. Elle a aussi présenté ses chaussures d'entraînement avec les crampons qui adhèrent sur le sol, fait une démonstration de la position de départ ou encore donné quelques conseils à ceux qui souhaitent suivre son exemple.

Mathilde Descoux est qualifiée pour faire partie des prétendantes de l'équipe du 4x400m aux Jeux Olympiques parmi une petite dizaine d'athlètes. Seulement 4 athlètes seront définitivement retenues. Nous suivrons attentivement les sélections, en espérant qu'elle participera aux J.O. de Paris.



- Semaine du 22 au 26 avril. Travail sur une fresque sur le thème solidarité, partage, entraide, inclusion. L'artiste J.C. Arel est intervenu dans l'école et a fait travailler chaque classe sur ce projet, par petits groupes. Le résultat est exposé dans la cour de l'école.



- Nicole Vigroux, maîtresse de CP a fêté son départ en retraite. Après de nombreuses années à exercer sur la commune de Montferrier, nous lui souhaitons le meilleur pour cette retraite bien méritée !
- 4 mai : petites puces organisées par L'API dans la cour de l'école primaire.
- **Fête de fin d'année** prévue le 28 juin, au programme, spectacle de magie, fête des talents....

POUR UN VILLAGE HARMONIEUX : UNE NOUVELLE OBLIGATION POUR CLÔTURER SA PARCELLE

Le Conseil municipal du 6 mars a voté l'obligation de déposer une **DÉCLARATION PRÉALABLE** de travaux en cas d'édification de clôtures. Cette déclaration doit être faite en mairie et son délai d'instruction est d'un mois.



RAPPELS

- Le Plan local d'urbanisme (PLU)

D'une façon générale, sauf prescription particulière figurant dans le règlement de la zone, les clôtures ne doivent pas dépasser la hauteur de 1,80 mètre. Elles peuvent être constituées d'un grillage, d'une grille, ou d'un mur bahut de 0,80 mètre maximum surmonté de : grillage, grille, barreaudage ou lisses ; la hauteur totale restant au niveau de 1,80 mètre. Les clôtures mitoyennes seront constituées de la même façon.

- Le Conseil Municipal du 3 février 2022 a institué l'obligation d'enduire les murs et murets constitutifs des clôtures (couleurs conformes au PLU).



Le PLU est consultable sur le site internet de la commune ou en cliquant ici

Les dossiers d'urbanisme peuvent être déposés sur le site : <https://gnau.montpellier3m.fr> (ou en scannant le QR CODE) ou en mairie le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 8h30 à 12h



Grillage, grille, barreaudage ou lisse

CLOTURE
Hauteur totale
1,80m
maximum

MUR
0,80m
maximum



AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE portant sur la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Montferrier-sur-Lez Par arrêté n°MAR2024-0033, ouverture d'une enquête publique, **du mardi 21 mai 2024**

à 08h30 jusqu'au vendredi 21 juin 2024 à 18h00 inclus (soit 32 jours consécutifs), afin de recueillir les observations et propositions du public relatives au projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Montferrier-sur-Lez.

Ce projet d'évolution du document d'urbanisme vise à permettre une opération de démolition-reconstruction d'un réservoir d'eau potable dans le quartier de la Devèze en modifiant les règles d'implantation et d'aspect extérieurs applicables aux constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif liées au fonctionnement des voiries et des réseaux divers en zone UD2au. Le projet de modification vise également à intégrer la servitude de mixité sociale prévue par le programme local de l'habitat dans les secteurs pouvant accueillir des logements, en conformité avec la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU).

Monsieur le commissaire enquêteur désigné se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et

propositions écrites et orales à la Mairie de Montferrier-sur-Lez (4 impasse du Château - 34980 Montferrier-sur-Lez) : **le mardi 21 mai 2024 de 08h30 à 12h00, le mercredi 12 juin 2024 de 13h30 à 18h00 et le vendredi 21 juin 2024 de 13h30 à 18h00.**

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique : - à la Mairie de Montferrier-sur-Lez (4 impasse du Château - 34980 Montferrier-sur-Lez), aux heures habituelles d'ouverture, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 ; - au siège de Montpellier Méditerranée Métropole (50 Place Zeus - 34961 Montpellier) aux heures habituelles d'ouverture, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra également consulter le dossier d'enquête publique sur le site internet de Montpellier Méditerranée Métropole (<https://participer.montpellier.fr/projets>) et sur le site internet de la Commune de Montferrier-sur-Lez (<https://ville-montferrier-sur-lez.fr>).

Retrouvez l'intégralité de l'enquête publique ainsi que l'arrêté sur notre site internet, en flashant le QR CODE :



OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT : IL EST TEMPS DE PROTÉGER VOS HABITATIONS

Le débroussaillage protège la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie. Le débroussaillage réglementaire constitue en effet la mesure de prévention la plus efficace vis-à-vis du risque de feu de forêt.

Le débroussaillage vous protège, ainsi que votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui favorise une baisse de la puissance du feu et permet ainsi une sécurité accrue.

Le débroussaillage :

- ralentit la progression du feu en le transformant en un simple feu courant ;

- diminue sa puissance, donc les émissions de chaleur et de gaz ;
- évite que les flammes n'atteignent des parties inflammables des constructions ;
- permet le confinement des occupants des constructions et habitations en dur ;
- améliore la sécurité des services d'incendie et de secours lors de leur intervention.

Pour en savoir plus, rdv sur le site de la commune en scannant le QR CODE ci-dessous.



DÉBROUSSAILLEMENT TOUS CONCERNÉS !

Comment débroussailler ?

- 1 Mettre à distance les arbres entre eux au moins 3 mètres, (branches comprises)
- 2 Éliminer la végétation arbustive au sol
- 3 Mettre à distance les arbres d'au moins 3 mètres de la maison à protéger
- 4 Possibilité de conserver un bouquet d'arbres/arbustes de 80 m² au maximum en les isolant de la végétation environnante (3 mètres minimum)

Logos: PRÉFET DU GARD, GARDE JUVENILE, S.O.S. 30, OFB

DÉBROUSSAILLEMENT TOUS CONCERNÉS !

Comment débroussailler ?

- 1 Le débroussaillage doit être réalisé sur un rayon de 50 mètres autour des constructions, chantiers et installations de toute nature.
- 2 Laisser un gabarit de passage de 5 mètres (largeur) par 5 mètres (hauteur) sur la voie d'accès privée de l'habitation.

Logos: PRÉFET DU GARD, GARDE JUVENILE, S.O.S. 30, OFB

TAILLE DES HAIES REGLEMENTATION

Avec l'arrivée de l'été, il faut éviter de tailler les haies et d'élaguer les arbres jusqu'au 31 juillet, afin d'attendre la fin de la nidification des oiseaux. Il est nécessaire de « ne pas déloger les oiseaux pendant cette période cruciale de leur cycle de vie ».

!

Toutefois il est important, pour la SECURITE de tous, que les haies :

- ne cachent pas la signalisation
- n'empiètent pas sur la voie publique et les trottoirs

MERCI À TOUS DE FAIRE LE NÉCESSAIRE.

Commission Urbanisme / Développement durable



MONTFERRIER : COMMUNE ÉCONOME EN EAU

Jeudi 11 avril, 18 communes de la Métropole se sont vues récompensées pour leur excellente gestion de l'eau.

Pour la 3^{ème} année consécutive, notre commune a obtenu le Label de «Commune Économe en Eau» remis par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Montpellier Métropole (ALEC).

Montferrier-sur-Lez a été félicitée pour sa gestion vertueuse en eau, élément de plus en plus précieux compte tenu des changements climatiques et des caprices de la nature !

En donnant l'exemple la commune invite ses habitants à adopter eux aussi des gestes économes en eau.



Quelques éléments de repère :

4 219 habitants

27 compteurs : communaux (dont 8 pour les espaces verts)

ÉCOLES

Ratios de consommation / élèves *inférieur* à la moyenne métropolitaine au global (supérieur pour l'école maternelle)

Notre consommation « Espaces Verts » a très sensiblement baissé en 2023, ce principalement grâce à l'effort des jardins partagés qui ont réduit leur consommation de 1000 m³.

En témoigne la synthèse ci-dessous rédigée par Françoise Regnard durant la présidence en 2023 :

L'eau source de vie.

L'évapotranspiration des cultures n'est pas facile à estimer, ni à calculer.

Le vent, la longueur du jour, la température, l'humidité de l'air, l'ensoleillement, le type de terre et sa retenue en eau, la taille de la plante sont autant de facteurs qui interviennent dans ce calcul.

Chaque année nous connaissons la quantité d'eau utilisée par les 50 parcelles cultivées. En 2022, une forte canicule, un long temps de sécheresse et d'autres facteurs ont entraîné une consommation anormale.

Ensemble, durant l'année 2023, nous avons mis en place un certain nombre de mesures qui ont porté leurs fruits puisque nous avons diminué notre consommation d'un tiers en ayant encore de beaux légumes.

Citons :

La révision de la pompe et du flotteur de cuve associé au forage. Un mois de mai et juin pluvieux.

La mise à disposition de compteurs d'eau sur certaines parcelles. Seulement à la demande de certains jardiniers désireux de constater leur consommation, de s'autocritiquer et de partager leur expérience.

La recherche de fuites sur le réseau et sur les parcelles.

La coupure des arrosages automatiques en cas de pluie.

Des horaires d'arrosage : le matin entre 6h et 9h, le soir entre 17h et 21 h. Des cuves de 1000 litres permettent un arrosage en journée, à l'aide d'un arrosoir.

Tous ces petits gestes permettent d'éviter un gaspillage de l'eau et un excès d'arrosage qui peut asphyxier les racines.

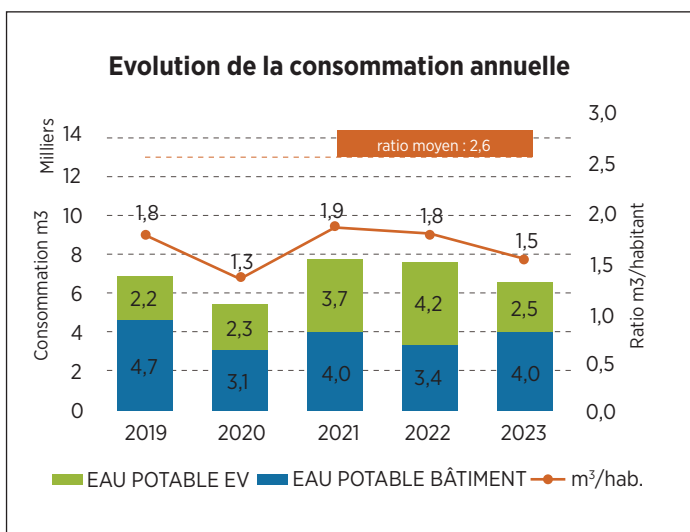
Un important travail de sensibilisation a également été conduit auprès des élèves des classes de CM1/CM2. Renvoi à n°165 Mars 2024 – Entre Lez et Lironde

Un nouveau plan d'action est lancé pour 2024 pour continuer à améliorer la maîtrise de notre consommation d'eau sur la commune.

Merci à toutes les parties prenantes à cette démarche et particulièrement au personnel des services techniques sur qui reposent les tâches d'entretien des réseaux et des équipements ainsi que l'arrosage de l'espace public.

L'eau est une ressource précieuse qui se raréfie. A ce jour, la situation sur le bassin versant du Lez s'est améliorée. Vous pouvez vous reporter au site ci-dessous (<https://herault.adm-occitanie.fr/restreau/>) pour connaître à tout moment l'état hydrologique de notre bassin :

Christian Crespy, Michèle Tomas,
Conseillers Municipaux




PROTÉGEONS-NOUS DU MOUSTIQUE TIGRE

Avec la douceur revenue, nous allons vouloir profiter de nos jardins et de nos extérieurs.


La Commune et l'entente interdépartementale pour la Démoustication du Littoral Méditerranée vous rappellent ces quelques gestes essentiels pour limiter les nuisances du moustique tigre :

POUR LIMITER LES NUISANCES DU MOUSTIQUE-TIGRE, ADOPTEZ LES BONS GESTES




- 1 JE RANGE**
 autant que possible à l'abri de la pluie ou de l'arrosage du jardin et après les avoir vidés :
 Seaux, arrosoirs, pneumatiques, jouets, bouteilles en verre en attente de recyclage...
- 2 JE CURE**
 régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux
 Siphons d'évier extérieur, fontaines, bordes d'évacuation extérieures, gouttières, chéneaux et rigoles...
- 3 JE VIDE**
 chaque semaine tous les récipients pour éviter les eaux stagnantes (propres ou sales)
 Coupelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, plats de porcelaine, bûches de mobilier de jardin, objets de décoration pouvant retenir l'eau, pluviomètres...
- 4 J'ENTRETIENS**
 régulièrement mon jardin pour réduire les sources d'humidité, lieux de refuge particulièrement appréciés des moustiques-tigres adultes
 Élaguer et débroussailler, ramasser les fruits tombés et les déchets végétaux...
- 5 JE COUVRE**
 de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau
 Récepteurs d'eau de pluie, cuves, fûts divers ou tous récipients pluviaux via les chéneaux de la maison.
- 6 JE JETTE**
 tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse
 Déchets de chantier, boîtes de conserve, vieux pots de fleurs cassés...

En appartement, l'aménagement de ma terrasse sur plots, pour qu'elle ne retienne pas d'eau sous les dalles et ne constitue pas un gîte larvaire
Régler les évacuations et nettoyer-les, éviter les débordements d'arrosage, aménager des évacuations correctes.


www.moustiquetigre.org / www.eid-med.org

AGIR À LA SOURCE DE SON DÉVELOPPEMENT.



Pourquoi se protéger des piqûres ?
 Le moustique-tigre est d'abord fort nuisant : agressif, il peut rendre la vie difficile. Ensuite, il peut être vecteur d'infections virales graves, telles que la dengue, le chikungunya ou Zika, il transmet la maladie après avoir piqué une personne déjà malade.

Comment se protéger des piqûres ?

- Supprimez au maximum tous les lieux de ponte du moustique-tigre autour de vous. Cela évite qu'il profite.
- Portez des vêtements amples, longs et de couleurs claires, car le moustique préfère les couleurs sombres.
- Si vous utilisez des répulsifs cutanés, suivez les recommandations du ministère de la Santé au sujet des concentrations et des contre-indications.

BONNES ASTUCES

- Remplissez vos coupelles avec du gros sable ou des petites billes d'argile.
- Mettre des poissons dans vos bassins d'agrément, ils se feront un régal des larves de moustiques !
- Deux ou trois jours après une grosse pluie, inspecter votre jardin, afin d'identifier les lieux où l'eau reste accumulée et videz-les ou asséchez-les, car ils peuvent constituer des gîtes larvaires de moustiques-tigres.
- Hors utilisation, couvrez votre piscine avec une bâche bien tendue, afin d'éviter qu'elle gonfle et que s'y créent des « creux d'eau ».



Commission Affaires Sociales / Enfance / Jeunesse et Seniors

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Retour sur les projets CME 2024

La journée inter-écoles s'est déroulée le mardi 7 mai.

Tous les CM2 ont pu aller à vélo à Saint-Clément-de-Rivière faire une Olympiade avec Prades-le-lez, Saint-Clément-de-Rivière et Saint-Vincent-de-Barbeyrargues. Projet de Marine Joqueviel et Juliette Martin.

Autres projets cette année :

Nous organisons le Cluedo le 30 et 31 mai. Chaque classe de l'école pourra essayer de résoudre l'énigme dans un Cluedo géant. Projet de Alix Lesage et Liza Soulié.

Les enfants du conseil municipal ont pu aussi participer à la cérémonie du 8 mai et à la distribution du muguet le 1^{er} mai. Merci aux élus adultes.

Les jeunes élus auront la chance de passer une journée à Paris et de visiter l'Assemblée Nationale le 18 juin prochain.

Nous commençons également à organiser la fête des talents qui se déroulera au moment de la fête de l'école.

Le projet Fort Boyard se déroulera le samedi 22 juin sur les terrasses du Château. Plusieurs stands vous attendent et le soir une soirée cinéma vous sera proposée !

Nous ferons un retour photos à la fin de l'année.

Merci et à bientôt.

Le conseil Municipal des enfants

ESPACE JEUNES

Un petit retour sur les vacances d'avril où nous avons pu partir avec le groupe des 6^{ème}, 5^{ème} et quelques 3^{ème}. Nous sommes allés à Marseille.

Super séjour lors duquel les jeunes ont pu visiter Cassis, Marseille et passer une journée au Parc Spirou.

La première semaine des vacances, nous avons fait une rencontre avec le Cap Ado du Crès et une Méga olympiade à Vendargues. Projet organisé par la Métropole.

Petit retour en photo de la soirée débat sans écran que nous avons effectuée en marge de la semaine sans écran à Montferrier. Au programme : échanges et petit jeu de sensibilisation avec les jeunes.

Pensez-y : Nadine (bénévole) en collaboration avec nous peut accompagner votre enfant le jeudi soir à l'Espace Jeunes en soutien scolaire. Spécialités Math et Anglais

Prochaine Aventure cet été. En prévision deux petits séjours pour les petits et grands.

Avec de nombreuses sorties à la plage et à la rivière pour vous régaler.

Le planning arrive bientôt.

A bientôt.

Emma et Yves



1^{ER} MAI

Comme chaque année le 1^{er} mai, le CCAS a distribué du muguet à ses aînées. L'occasion pour les élus du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Enfants d'échanger avec les aînées du village, qui leur ont réservé un très bel accueil. Merci à tous ainsi qu'à Lou pour leur disponibilité, malgré la pluie !



PLAN CANICULE

La commune met à jour le recensement des personnes les plus isolées et en risque, en cas de canicule. Cette base d'informations permet au CCAS de Montferrier-sur-Lez de contacter les aînés pour s'assurer de leur bonne santé pendant les périodes de fortes chaleurs.

Vous trouverez le formulaire ci-dessous, il est également mis à votre disposition au secrétariat de la Mairie et sur le site internet de la commune afin que vous puissiez renseigner, si vous le désirez, les informations qui vous concernent et nous les transmettre.

N° VERT CANICULE INFO SERVICE 0 800 06 66 66



Inscrivez-vous au Plan Canicule - Fortes chaleurs



CONDITIONS

Le CCAS de Montferrier-sur-Lez a mis en place une procédure de recensement des personnes pouvant être concernées par ce dispositif. Pour s'inscrire, il faut impérativement résider sur la commune de Montferrier-sur-Lez et :

- ou
- avoir plus de 75 ans
- être reconnu handicapé

INFORMATIONS PERSONNE CONCERNÉE

Civilité : Madame Monsieur

Prénom, NOM :

Adresse :

Date de naissance :

Téléphone :

Vivez-vous seul(e) : oui non

Avez-vous une aide à domicile : oui non

Si oui, combien de fois par semaine :

Avez-vous une aide-soignante : oui non

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Civilité : Madame Monsieur

Prénom, NOM :

Téléphone :

Lien avec la personne (enfant, ami, voisin...) :

Fait le : _____ à :

Signature :



MONTFERRIER-SUR-LEZ

CCAS de Montferrier-sur-Lez - Mme Marie-Hélène CABAS - ccas@montferriersurlez.fr



Commission Culture - Festivités

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME D'ANIMATIONS À VENIR !

LES JEUDIS DE LA
Musique

JEUDI 13 JUIN - 20H30
FORGET THE TIME *Jazz*

JEUDI 20 JUIN - 20H30
O'SENSES *Musique sensorielle*

JEUDI 27 JUIN - 20H30
STELLA REAL CHANTE *Reprises*

JEUDI 4 JUILLET - 19H30
TAPAS + BOISSONS *Payants*
BAL MUNETTE *Accordéon*

PLACE À CÔTÉ DE LA MAIRIE
ENTRÉE 10€



Fête de la
Musique
Montferrier-sur-Lez

Concert
DIMFEEL
vendredi 21 juin
19h
Place des Aigueillères
Boissons et alimentation payantes sur place

ville-montferrier-sur-lez.fr



Feu de la Saint-Jean
Vendredi 21 juin - 21h30
Place des Aigueillères



L'orchestre
symphonique du lycée Notre-Dame de
Mönchengladbach

Le 25 juin 2024 à Montferrier-sur-Lez dans
la salle du Devezou à 19H00



39^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL RADIO FRANCE OCCITANIE MONTPELLIER

Mercredi 10 juillet 2024 à 21:30 sur les Terrasses du Château

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Au programme :

QUINTETTE DIABLO

Le Quintette est composé de : Gladys Avignon, flûte / Seongyoung Yun, bois / Pierre-Antoine Lalande, cor / Victor Guémy, clarinette / Valentin Neumann, basson / demi-finaliste au Concours Carl Nielsen 2023



13 juillet

PLACE DES GRÈSES

19h Apéritif offert par la Mairie avec orchestre D'NOTES

20h30 Repas républicain
20 € par personne

Inscription préalable en Mairie

14 juillet

PLACE DES AIGUEILLÈRES

9h30 Concours de pétanque suivi d'un apéritif offert par la Mairie

AU DEVÉZOU

16h30 Animations et jeux pour les enfants
Buvette et Restauration payantes sur place avec des food trucks (sucré et salé)

16h30 Concours de belote

19h Apéritif offert à la population et animation musicale

21h Retraite aux flambeaux accompagnée d'une fanfare

22h30 Feu d'artifice (selon niveau risque incendie)
Bal avec Orchestre : Nuit Blanche



Semaine sans écran

Pendant une semaine du 22 au 28 avril 2024, Montferrier a lancé un défi : une semaine sans écran, à destination des jeunes, mais pas que !

Cette semaine était placée sous le signe de la sensibilisation afin d'échanger avec les enfants et/ou adolescents mais aussi avec les parents sur leurs habitudes avec les écrans, sur leurs impacts et en les amenant à réfléchir sur le sujet, sans les blâmer. Le but de cette semaine n'est pas du tout de les réprimander, mais bien de leur faire prendre conscience des enjeux qui se jouent, et ce, dès le plus jeune âge.

Si le défi s'est invité toute la semaine dans les crèches, les bibliothèques et sur les temps périscolaires, des ateliers ou des séances découvertes ont été proposés à tous, par les associations de la commune tout au long de la semaine.

La conférence du Dr Barthélémy, un temps fort de la semaine.

La conférence animée par le Dr Lise Barthélémy, pédopsychiatre et membre fondateur du CoSE (Collectif Surexposition Écran) a remporté un vif succès, rassemblant une cinquantaine de personnes, adultes et adolescents.

LE COSE = Collectif Surexposition Écran : l'objectif principal est que la surexposition aux écrans des enfants soit reconnue comme un enjeu majeur de santé publique.
<https://surexpositionecrans.fr/>

Les chiffres sont alarmants : depuis que les écrans ont pris une place prépondérante auprès des jeunes, les troubles cognitifs, et tous les troubles liés au psychisme, au langage et à la parole se sont amplifiés chez les plus jeunes. Chez les adolescents, le temps passé devant un écran augmente avec l'âge jusqu'à atteindre 10h/jour pour les 15-17ans. Devant ce constat, il est important d'agir.



Avant 3 ans, jamais d'écran.

À partir de 3 ans, quelques minutes sont tolérées le samedi et/ou dimanche. Mais toujours encadré par un adulte. Puis le temps d'écran augmente avec l'âge.



Il faut être conscient des risques, l'addiction, car on parle de réelle addiction, qui peut commencer très jeune. Il est donc indispensable de rester vigilant. Le docteur Barthélémy s'est voulu rassurant car quand le diagnostic est posé, et quel que soit l'âge, il est encore temps d'agir.

En résumé, on peut retenir les 4 pas à faire pour mieux avancer en famille : pas d'écran le matin pour mieux se concentrer / pas d'écran pendant les repas pour se parler et développer son langage / pas d'écran dans la chambre de l'enfant pour protéger des contenus dangereux / pas d'écran avant de se coucher pour bien dormir.

Les moments proposés en parallèle de cette semaine ont tous remporté un franc succès : que ce soient les ateliers jeux à la bibliothèque, la découverte de la sophrologie ou encore les rdv donnés en fin de journée au city stade... toutes les activités ont fait le plein ! Elles ont également permis de se réunir et de passer un moment loin des écrans, entre amis ou en famille.

Pour conclure ce défi, tous les élèves de maternelle ont reçu un diplôme les félicitant pour leur participation à la semaine sans écran. En élémentaire, une petite cérémonie a eu lieu lundi 13 mai afin de récompenser les 4 classes gagnantes.

L'équipe organisatrice tient à remercier toutes les personnes qui ont joué le jeu, et surtout les parents et les enfants.

Durant la semaine, une émission de France Bleu Hérault a été consacrée à ce sujet, et plusieurs personnes de la commune sont intervenues : <https://www.francebleu.fr/emissions/france-bleu-herault-a-votre-service/les-enfants-et-les-ecrans-1220319>



JOURNÉE DU PATRIMOINE DIMANCHE 22/09/24

Cette année, pour les journées du patrimoine, nous vous proposons une visite du village le **dimanche 22 septembre à 14h30**.

À l'issue de la visite nous vous offrirons un verre de l'amitié pour échanger sur vos impressions.

À cette même occasion nous aurons le plaisir de vous présenter la **dernière exposition de l'année dans les caves du château avant leur réhabilitation prévue fin 2024**.

Merci de vous inscrire, si vous voulez participer à la visite, à l'adresse suivante : patrimoine@montferriersurlez.fr
Contact : Valérie Gombert, déléguée au patrimoine.

Dans le cadre de la convention de partenariat que nous avons signée avec l'office du tourisme de Montpellier, ce dernier propose des visites du village toute l'année et très certainement à l'occasion des journées du patrimoine.

N'hésitez pas à consulter le site de la mairie, Facebook, Instagram et les panneaux lumineux pour toutes les animations proposées.

RÉHABILITATION DU CHÂTEAU

Ainsi que nous vous en avons fait part lors de la réunion publique du mardi 27 février concernant la réhabilitation du château, nous vous tenons informés de l'avancée du projet.

À ce jour nous sommes toujours dans l'attente des retours concernant les différentes demandes de subventions, nous espérons l'officialisation prochainement de plusieurs promesses de différents organismes

Mercredi 5 juin nous allons signer, avec la Fondation du Patrimoine, la convention de lancement de collecte de dons au profit de la restauration du château.

Le lancement officiel se fera en septembre et chacun pourra dès lors participer, à sa mesure, à la restauration du château.

À très bientôt pour le suivi du projet !

Valérie Gombert
Déléguée au Patrimoine
patrimoine@montferriersurlez.fr

PATRIMOINE – PARCOURS « NOS SITES SECRETS »

Idée balade aux beaux jours

Découvrez notre belle commune en découvrant les lieux mis en avant sur le parcours.

Retrouvez le plan du parcours ici :
<https://ville-montferrier-sur-lez.fr/patrimoine/plan-des-sites-de-la-ville/>



CCFF

Le CCFF se dote d'un logo qui sera propre à notre commune. Il a été réalisé par un des bénévoles et adopté par l'ensemble des inscrits et la municipalité. Merci à son créateur, un de nos bénévoles, Jean-Michel Clarens.



Le carnet de liaison de patrouille est lui aussi réactualisé à l'occasion de cette nouvelle saison tout en prenant compte les remarques soulevées par les membres.

L'armement du véhicule (équipement d'une cuve à eau et d'une lance) est en cours comme cela a été acté par Madame le Maire et le conseil municipal.

Le CCFF et la RCSC (Réserve Communale de Sécurité Civile) vont se doter de nouveaux équipements : matériel de protection et matériel d'intervention.

Dates à retenir :

La nouvelle saison débutera le samedi 15 juin pour finir le 15 septembre prochain.

Le 1^{er} juin, le CCFF de la commune est convié à participer à une journée d'échange avec les acteurs de la sécurité civile par la commune de Saint-Clément-de-Rivière. Seront présents d'autres CCFF, la gendarmerie, les pompiers, etc.

Le 8 juin prochain est organisée une matinée de recrutement sur la place des Grèses pendant le marché. Ce sera également l'occasion d'une information aux habitants de Montferrier sur la prévention du risque incendie.

Le 25 juin, les enfants de l'école primaire seront sensibilisés au risque incendie par les bénévoles du CCFF. Le diaporama a été repensé et leur sera présenté lors de ce temps d'échange.

Le CCFF-RCSC est présent dans le livret des associations, disponible sur le site de la mairie. N'hésitez pas à le consulter.

Devenir bénévole quand vous le souhaitez, c'est possible.

Les patrouilles ont lieu de 11h à 13h et de 16h à 19h les week-ends et jours fériés durant la période d'été. Vous pouvez choisir les deux créneaux ou bien un des deux proposés.

Nouveaux arrivants !

Vous êtes installés sur la commune récemment ?

Bienvenue à Montferrier-sur-Lez !

Pour participer à la cérémonie d'accueil, inscrivez-vous en Mairie, auprès du secrétariat : 04.67.59.81.34. jusqu'au 30 septembre.

Une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants se tiendra le samedi 12 octobre à 11h, dans les jardins du Château.

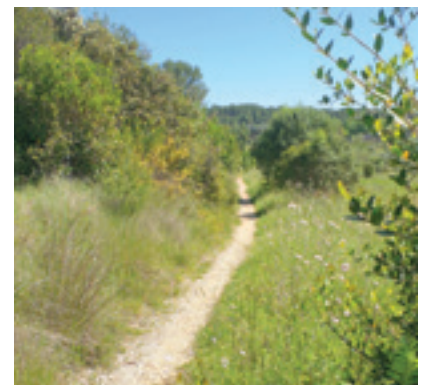


Recensement des chemins ruraux

La loi du 21 février 2022 a inséré l'article L.161-6-1 dans le code rural et de la pêche maritime. Il permet aux communes de procéder au recensement des chemins ruraux, lesquels appartiennent au domaine privé de la commune.

Ce recensement permet d'en établir la liste exhaustive afin de maintenir l'intégrité des biens communaux mais aussi d'envisager leur entretien régulier.

Le conseil municipal du 4 avril 2024 a mis en place un groupe de travail chargé de procéder à ce recensement, composé de quatre conseillers municipaux : Mrs Jean-Paul BORD, Michel BOURELLY, Michel BOYER et Henri PATUREL. La commune a un délai de deux ans à partir de la décision du conseil municipal pour déterminer cette liste. Toute personne ayant quelque information à ce sujet est invitée à se rapprocher de l'un des membres du groupe de travail.



RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS À LA BIBLIOTHÈQUE :



Vous étiez nombreux à venir découvrir l'exposition « Passion chocolat » lors de laquelle nous avons eu le plaisir de déguster les créations d'Agathe Olivet, pâtissière chocolatière située à Saint-Clément-de-Rivière. <https://agathe-olivet.com/>. Merci à tous nos abonnés pour leur prêt de décorations supplémentaires !

- Le club photo de l'ACL a illuminé les murs de la bibliothèque avec leurs magnifiques photographies du village.



- Pour la semaine sans écran, nous vous avons proposé une sélection de livres, toujours disponibles. Des jeux de société nous ont été prêtés et vous avez été nombreux à profiter de ce bon moment. Fort de cet engouement, la bibliothèque va proposer très prochainement des jeux pour tous âges en accès libre. Enfin, Katia, de l'association Lez'Arts du sud, a animé une initiation à la sophrologie avec beaucoup de succès, merci à elle. <https://lezartsdusud1.wixsite.com/lezartsdusud>



Prochainement :

Une exposition sur les mangas s'installe et sera visible aux horaires d'ouvertures du 17 mai au 19 juin inclus.



Le mercredi 19 juin, l'association les Ecolosaures viendra de nouveau animer un atelier jardinage, nous vous tiendrons informé.

Du 8 juillet au 3 août, et du 26 août au 2 septembre, les horaires d'ouverture de la bibliothèque passent en mode « vacances » à savoir les mardis, mercredis et samedis de 9h30 à 12h. La bibliothèque sera fermée du 4 au 26 août inclus.

Et toujours : des nouveautés pour tous, chaque mois, les amis du livre, l'auteur du mois, le conte de Christine un mercredi par mois et des suggestions de lecture.

- Pour consulter le catalogue et retrouver toutes les informations nécessaires, rendez-vous sur le portail de la bibliothèque à l'adresse suivante :



<https://bibliotheque-montferrier-sur-lez.c3rb.org/>

LES AMIS DU LIVRE

Les Amis du Livre regroupent quelques lecteurs qui aiment partager leur plaisir de lire. Tout lecteur peut y participer soit pour y présenter un livre, soit pour discuter, soit tout simplement pour écouter. Compte-rendu du 18 mars 2024.

>> LA RIVALE

E.E. Schmitt / Editions Albin Michel

Situons l'histoire : Nous sommes à l'époque de la Callas. Carlotta Berlonni, très ambitieuse, est une cantatrice et on lui impose de chanter avec La Callas. Ah, certes non ! Et La Callas chante et elle est de plus en plus demandée par le public. Carlotta ne comprend pas...

>> LA VALSE DES ARBRES ET DU CIEL

J.M. Guenassia / Editions Albin Michel

Un morceau de la vie de Van Gogh un peu romancée ! Il était très pauvre et n'avait qu'une passion, la peinture. Étant malade, il dû faire un long séjour chez le docteur Gachet, lequel, très radin se faisait payer en prenant les tableaux de son patient...



Retrouvez l'intégralité de cet article

Point sur les Rencontres de quartiers

C'est avec grand plaisir que nous avons repris les Rencontres de quartiers depuis mars dernier. Ces rencontres sont des moments privilégiés de dialogue autour des projets en cours et à venir. Nous comptons sur votre présence lors de nos prochains rendez-vous pour échanger de façon constructive. Vous trouverez les prochaines dates sur le visuel ci-dessous. Si vous êtes absent lors de la rencontre de votre quartier, n'hésitez pas à nous rejoindre dans un autre quartier.



RENCONTRES DE Quartiers

*Le samedi,
du 9 mars
au 5 octobre,
à 10h.*

SAM 16 MARS
QUALITÉ - MAS DE L'HUILE -
PLACE DES GRÈSES - CARLENCAS

SAM 09 MARS
FESCAU - CAUDALIE
BAILLARGUET
FÉLIBRE

SAM 27 AVRIL
PICHEYROU - BAUMES
AYRE DES MASQUES - RAPATEL
ROUTE DE MENDE

SAM 04 MAI
CENTRE VILLAGE

SAM 08 JUIN
JASSE - POUGET
ASPHODÈLES

SAM 29 JUIN
AIGUEILLÈRES - FONT DU NOYER
VERSAILLES - PLATANES - CARDONILLES

SAM 14 SEPT
CAMBAS - MONTÉE DES CHÊNES
PIOCH DE BAILLOS - OLIVETTES - LIRONDE

SAM 5 OCT
CAUBEL - DEVÈZE

**VENEZ ÉCHANGER
AVEC MME LE MAIRE
ET VOS ÉLUS !**

MONTFERRIER SUR-LEZ

Tribunes libres

Avec Vous pour Montferrier

Un nouvel Adjoint au maire à Montferrier

Alain JAMME a choisi de démissionner, pour raisons personnelles, de son poste d'adjoint aux travaux.

Sa popularité auprès des Montferrierains et leur bienveillance à son égard ne trompent pas.

Alain a toujours su incarner des valeurs importantes dans l'action publique : dévouement, désintéret personnel, volonté de servir les habitants.

Alain a toujours été fidèle au collectif pour lequel il s'engageait, que ce soit pour les maires Michel FRAYSSE puis Brigitte DEVOISSELLE mais aussi pour ses collègues élus, alors que le sens du collectif devient une valeur rare et précieuse, dans un monde de plus en plus individualiste.

La délégation qu'il occupait, est une délégation importante pour notre quotidien (voirie, espaces verts, entretien des bâtiments, grands travaux, etc..), nécessitant des interactions avec les services techniques de la commune, les entreprises, les bureaux d'études et les services de la Métropole.

Beaucoup de temps passé au service de notre village !

Nous sommes donc ravis de savoir qu'il reste élu au sein de l'équipe municipale.

Pour tout cela, nous souhaitons le remercier chaleureusement au nom de notre équipe et des Montferrierains.

Le Conseil municipal a élu Frédéric GUEYDAN à la fonction d'adjoint au maire avec les délégations de mobilité, sécurité et travaux. Nous lui, souhaitons le meilleur dans sa nouvelle délégation. De nombreux dossiers l'attendent !

Bon été à vous toutes et tous.

[Le groupe majoritaire «Avec Vous pour Montferrier»,
contact@avecvouspourmontferrier.fr](https://www.avecvouspourmontferrier.fr)

Vivons Montferrier

Le PLUI-climat Métropolitain. Où en est-on ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document d'urbanisme qui régit le droit du sol et détermine un projet de développement du territoire métropolitain pour une durée de 10 ans à partir de sa mise en œuvre. C'est un document d'une extrême importance car il a un impact sur notre cadre de vie, notre environnement, nos espaces publics, nos équipements, nos logements, notre développement économique, nos transports...

Il prend en compte les 31 Plans Locaux d'Urbanisme actuels des communes de la Métropole, mais le PLUI les remplacera dès sa mise en œuvre. Il permet aussi la mise en conformité avec la législation, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement y compris pour le PLU de Montferrier. Commencé sous le précédent mandat, sa mise en place suit une démarche collaborative en lien avec les communes. Il aboutirait, nous dit-on, d'ici 2026 !

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Le groupe majoritaire participe régulièrement à des réunions avec la Métropole, auxquelles « vivons montferrier » n'est pas invité. Les réunions de la commission d'urbanisme de notre commune nous permettent néanmoins de donner notre avis et de faire des propositions dans un cadre extrêmement contraint où les marges de manœuvres sont très réduites par la loi et les décisions de la Métropole. Deux réunions publiques ont eu lieu.

Il est toujours important qu'il y ait une dialectique entre l'intervention des élus et la pression exercée par les citoyens. Nous recommandons aux habitants de notre commune de s'emparer de cette question, d'accéder à la documentation présente sur le site de la métropole, de la commune de Montferrier et de faire part de leurs réflexions. Le document est complexe, rébarbatif sans doute, et impose donc de prendre un peu de temps. Mais il est capital pour l'avenir de la commune.

[Plus d'infos sur notre site : https://vivons.montferrier.org](https://www.vivons.montferrier.org)
[Michel Bourelly, Myriam Gelsomino, Jean-Marie Prosperi. Contact : vivons@montferrier.org](mailto:vivons@montferrier.org)

Montferrier Ensemble

Ça chauffe à Montferrier et l'été sera sportif

Le climat est brûlant au sein de la majorité. Nous renvoyons au CR du conseil municipal du 4 avril 2024 sur notre site [https://montferrierensemble.fr](https://www.montferrierensemble.fr). Ça chauffe aussi à propos du RP de GIRAC, et c'est le WhatsApp Montferrier Power qui, le 7 avril, en a été témoin. Un rappel toutefois. Sur Montferrier, seules trois associations, dont « Montferrier Ensemble », se sont battues et se battent encore pour que ce projet ne puisse aboutir en l'état. Notre site en témoigne : Compte-rendu Réunions RP Girac. À ce jour toujours aucune info sur la date à laquelle notre requête au conseil d'État sera examinée. La majorité en place a été passive sur ce point et continue de l'être sur bien d'autres : Pont sur le Lez, sécurité, biodiversité, etc. Et alors, que faire ? Certains diront que l'opposition a beau jeu et que la critique est toujours facile. Que nenni !!! L'opposition, telle que nous l'entendons, a un double rôle, essentiel en démocratie : d'une part s'informer, questionner, contrôler (dans la mesure du possible et des documents mis à notre disposition), s'opposer si nécessaire, et d'autre part, être constructif, amener notre point de vue en participant à tous les conseils municipaux, aux réunions des 7 commissions municipales et des groupes de travail, mis en place parfois grâce à notre ténacité et notre souhait de bien agir pour notre commune et le bien-être de ses habitants (Analyse des Besoins Sociaux, Recensement des chemins ruraux, Petite enfance, sécurité, etc.). Mais nous comptons aussi sur VOUS. Cet été 2024 sera carrément sportif : Jeux olympiques et paralympiques, Tour de France, Euro de football... Alors, côté sport à Montferrier, pratiquez la marche, le vélo, la natation... et pourquoi pas une soirée spéciale dont la majorité a seule le secret : un duel en bonne et due forme, à fleurs et mouchetés, sur les terrasses du château ? Bel été et bonnes vacances à toutes et à tous.

[Céline GOLLAIN et Jean-Paul BORD](mailto:Celine.GOLLAIN@montferrierensemble.fr)
[Site Montferrier Ensemble : https://montferrierensemble.fr](https://www.montferrierensemble.fr)

En bref au village

i RAPPEL DE LA LOI

Les propriétaires de chiens sont responsables des aboiements de leurs animaux de jour comme de nuit. Ils doivent faire le nécessaire afin d'éviter les aboiements qui gênent le voisinage. Des amendes peuvent être appliquées.

Recherche propriétaire de Médor !

MÉDOR
Coupable de nuisances sonores

POUR CONTRIBUER À LA PROPRETÉ ET À L'IMAGE DE MA COMMUNE, J'ADOpte LES BONS GESTES !

JE PROMÈNE MON CHIEN, J'AI LE BON REFLEXE, JE RAMASSE SES DÉJECTIONS CANINES AVEC UN SAC PRÉVU À CET EFFET

Noces d'or

Vous avez déjà fêté vos 50 ans de mariage ? Ou vous allez le faire cette année ? Merci de prendre contact avec nous afin de **participer à la cérémonie des Noces d'Or** organisée par la commune. Nous vous demanderons quelques petites informations et, si vous êtes d'accord, une photo de votre mariage. Une vidéo sera réalisée avec ces photos pour l'occasion et diffusée pendant la cérémonie.

Pour toute information : accueil@montferriersurlez.fr

RETROUVEZ LES SERVICES DE LA MÉTROPOLE DANS VOTRE MAIRIE

GUICHET UNIQUE

DU MERCREDI AU VENDREDI
9h30-12h & 13h30-18h

pass métropole
collecte des déchets - demande et gestion de bacs & composteurs
éclairage public
voirie
mobilier urbain
espaces verts
réseau d'eau potable

Noces d'Or
50 ans de mariage

Madame & Monsieur

Vous êtes mariés en 1974 ou avant ?
Faites-vous connaître auprès de la Mairie
avant le lundi 30 septembre 2024.
Une cérémonie pour célébrer
les noces d'or dans la commune
sera organisée pendant le repas des aînés.

Contact : 04.67.59.81.34
accueil@montferriersurlez.fr

Nouvellement installés à Montferrier-sur-Lez



MONTISTA

MONTISTA, Artisan torréfacteur de Café de Spécialité dans votre village !

En tant qu'artisan torréfacteur passionné, nous appelons à la découverte des petites productions locales de café artisanal pour préserver et revaloriser l'authenticité et la qualité de nos traditions caféières.

Les cafés artisanaux offrent une diversité de profils aromatiques, allant des notes chocolatées aux arômes fruités, des nuances florales aux touches épicées. Ces saveurs sont propres aux richesses gustatives de leur terroir sans arômes artificiels, ou corps étrangers au café, ajoutées.

Pour en savoir plus, notre atelier est divisé en 3 axes principaux : la Torréfaction de café en grains ou moulu, l'Académie Barista et torréfacteur, le SAV et conseils.

MONTISTA offre le café aux participants des Rencontres de quartier dans la commune.

MONTISTA au 255 Chemin du Fescau

Tél : 07.82.93.22.87

montista.com / contact@montista.com



AUDIO & CIE

Trois amis passionnés de musique et de son ont ouvert un magasin Hi-Fi de marques prestigieuses à Montferrier-sur-Lez.

Niché dans une ancienne tannerie restaurée, Audio & Cie offre une expérience

unique aux amateurs de musique et de « son » en quête de qualité et d'authenticité.

Facile d'accès et offrant un stationnement aisé, Audio & Cie est un lieu de découverte, de partage et d'échange pour tous les mélomanes de la région.

1315, Route de Mende à Montferrier-sur-Lez

09 71 52 85 80

Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00

www.audioetcie.com

RECENSEMENT CITOYEN

C'est obligatoire !

**Je viens d'avoir 16 ans.
J'ai 3 mois pour me faire recenser !**

En ligne sur servicepublic.fr
ou directement à l'accueil de la Mairie



**CETTE DÉMARCHE EST
INDISPENSABLE POUR
S'INSCRIRE AUX EXAMENS
(BAC - PERMIS DE CONDUIRE - ETC...)**

Élections européennes

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

9 JUIN 2024

Pour voter, RDV aux bureaux de vote situés au Devevou de 8h à 18h*

*Sous réserve de modification de dernière minute

Vous êtes absent et souhaitez **établir une procuration** ? Vous souhaitez vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale de votre commune ? N'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet, toutes les informations autour des élections y sont regroupées.



Rappel : le seul document obligatoire pour voter est votre pièce d'identité. La carte électorale n'est pas obligatoire.

Pour voter, vous devez présenter une pièce d'identité avec photographie, voici la liste :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité)
- Carte d'identité d'élu local (en cours de validité)
- Carte vitale
- Carte du combattant (en cours de validité)
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Permis de chasser (en cours de validité)

À CONSERVER !

MÉMO DU TRI

EMBALLAGES ET PAPIERS
À Déposer dans les bacs à ces Points d'Apport Collectifs dédiés.

VERRE
À Déposer dans les bacs à ces Points d'Apport Collectifs dédiés.

BIODÉCHETS
À Déposer dans les bacs à ces Points d'Apport Collectifs dédiés.

ORDURES MÉNAGÈRES
À Déposer dans les bacs gris et les conteneurs extérieurs.

ALLO DÉCHETS
03 43 12 12 12
montpellier3m.fr/déchets

CITEO

Retrouvez le guide complet du tri sur notre site

DONNEZ UNE NOUVELLE VIE À VOS OBJETS

NOUVEAU À MONTFERRIER, À LA DÉCHETTERIE

La Poste ouverte le samedi matin



Une excellente nouvelle pour tous les Montferrierrains : la Poste a changé ses jours d'ouverture et depuis le 14 mai vous pouvez vous y rendre **du mardi matin au samedi matin de 9h à 12h**.

Après de longues discussions, Madame le Maire a enfin obtenu cette ouverture du samedi et nous bénéficions dorénavant d'un facteur guichetier : guichetier le matin et facteur de la commune l'après-midi.

Nous espérons que vous saurez apprécier ce changement !

Association Culture et Loisirs

www.acl-montferrier.fr



AGENDA

- **Jeudi 20 juin : visite au Musée Fabre - VENUS à travers les âges** (informations détaillées prochainement)
- **Mardi 25 juin : conférence à 18h30 au Devezou Impôts et Patrimoine par Paul Jeanpierre**

VOYAGE DANS LE LATIUM

L'ACL-Voyages a organisé en avril un voyage très intéressant : 8 jours à la découverte du Latium à la grande satisfaction des participant(e)s. Divers éléments ont concouru à la réussite de ce voyage : départ dans la matinée de l'aéroport de Montpellier, deux hôtels 4*, cuisine italienne, bonne humeur des participants, temps libres, guides locales et accompagnatrice attentives aux personnes moins valides, entraide entre personnes, variété des sites visités (nécropole étrusque, palais Farnèse, centre botanique des pivoines, parc des monstres, jardin des tarots de Niki de St Phalle, château Ruspoli, jardins de Ninfa, villas Adriana et d'Este, etc), déjeuners dans des petits restaurants sympatiques et dans la villa Muti Bussi une superbe demeure dont les pièces sont ornées de fresques du XVII^e siècle ! En 2025, vu la situation internationale, nous poursuivrons ces mêmes objectifs : une semaine entre le 6 et le 15 mai pour redécouvrir Sienne, Pérouse, Assise et début octobre Prague, Budapest, Bratislava. Les dates précises seront fixées ultérieurement.

LE CLUB GRAVURE VOIT GRAND



Le club gravure a fait l'acquisition d'une presse d'impression professionnelle, adaptée à toutes les techniques de gravure. Robuste et précise, elle permet d'obtenir d'excellentes définitions et nuances dans tous les formats, y compris des formats d'affiche.

LE CLUB AQUARELLE SE MET AU VERT

Profitant du beau temps, l'atelier du 17 mai s'est déplacé aux sources du Lez. Une ambiance paisible, une lumière tamisée, un festival de couleurs... Une partie de campagne réussie.





Site : <http://aqueduc-montferrier.fr>
Contact : president@aqueduc-montferrier.fr

CLUB VÉLO

Ça sonne comme une journée absolument parfaite ! Le trajet le long de l'ancienne voie ferrée entre Beaucaire et Uzès a permis des vues pittoresques dans une atmosphère paisible pour nos 20 vététistes. Et quoi de mieux qu'une halte pour admirer le majestueux Pont du Gard, un chef-d'œuvre de l'architecture antique inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Tout en poursuivant notre route, certains ont emprunté avec succès une petite variante longeant les arches dans la garrigue, une excellente idée pour ceux qui recherchaient une touche d'aventure supplémentaire.

L'arrivée à Uzès par une petite « bosse » à 12% a mis en appétit et le déjeuner sur la Place des Herbes sous le soleil de midi, a été un vrai régal !

Après le repas, la déambulation dans les ruelles de la ville et une visite rapide du château ducal ont apporté une belle « dose » de culture.

Le retour, avec un vent contraire, semble avoir été une expérience « rafraîchissante » ; une courte halte devant le château de Castille a été la bienvenue pour reprendre son souffle et puis hop tous en selle !!

Ensuite le peloton a éclaté, les écarts entre participants se sont creusés, mais les 20 amoureux de la petite reine se sont tous retrouvés à nouveau à Beaucaire, sur la Place des Arènes, heureux, après une journée culturo-sportive bien remplie ; 70 km sans que personne ne s'égarer... enfin, sans aucun doute une des randos mémorables !!!



LE CLUB CYCLO & VTC SUR LES ROUTES DU LOT ET GARONNE DU 4 AU 9 MAI

Comme chaque année, le club cyclo & VTC de l'Aqueduc organise une randonnée de plusieurs jours. Cette année le cap a été mis sur le Lot et Garonne où d'anciens Montferrierains, Serge et Maggie Palu, nous ont invités à venir pédaler dans leur belle région.

21 personnes ont répondu à l'appel et nous sommes arrivés dans la région de Duras, une majorité avec des VAE et quelques courageux en vélos musculaires. Nous avons délaissé les chemins emplis de boue par les pluies récentes et nous nous sommes baladés sur de petites routes campagnardes, tortueuses à souhait, très pentues et sur des pistes cyclables très belles : celle le long du canal « des 2 Mers » et celle vers Arcachon depuis Langon. Sur les 5 randonnées prévues, 4 ont pu se réaliser, pour un total d'environ 200 km, complétées par des visites de châteaux, bastides ou vignobles, d'anciens pigeonniers, de marchés aux fleurs sans oublier les magnifiques champs de pivoines... Nous avons été impressionnés par les domaines viticoles extraordinaires du Sauternes et en particulier la visite de château d'Yquem et ses jardins somptueux. Nous avons goûté au Takin, au Sauternes, au Monbazillac, au Bergerac, au Duras... et avons même eu droit à une soirée de danses écossaises.

Un hébergement sommaire, très «spartiate», nous attendait au château de Monteton. Mais nous avons été séduits par la région, les bons repas et par la gentillesse de nos aubergistes. Finalement nous nous rappellerons longtemps ce séjour à Monteton car ce sont les lieux insolites et inattendus qui laissent les plus fortes traces et qui forgent les plus beaux souvenirs.



PINEDES DU LEZ

C'est avec beaucoup d'amertume que le club vélo de l'association AQUEDUC MONTFERRIER SUR LEZ a décidé d'annuler notre randonnée VTT les 31^{èmes} PINEDES DU LEZ en raison d'un épisode cévenol.

Mais le millésime 2024 n'est pas perdu... car nous **reportons cette manifestation sportive au dimanche 30 juin.**

Nous espérons que les bénévoles se mobiliseront encore pour continuer à nous aider malgré l'approche des vacances. Nous pensons que les participants se presseront à venir sillonner les chemins et monotraces autour de notre beau village, sous un beau soleil.

Vous pourrez choisir entre 3 circuits :

- un **petit parcours familial débutant (12 km, VTT ou VTC)**
- un circuit **intermédiaire pour pratiquants réguliers (20km)**
- un itinéraire **sportif physico-technique (35 km) avec en option des passages pour vététistes experts.**

Départ de tous les circuits place des Grèses, de 7h30 à 8h30 pour le circuit sportif et de 8h30 à 10h pour les 2 autres circuits.

VEZ NOMBREUX POUR PARTICIPER À CETTE FÊTE DU VÉLO TOUT TERRAIN

Informations : Site de l'Aqueduc

<http://aqueduc-montferrier.fr>

Yves Fourriques - Tél : 06 88 47 58 59

Salvatore Alabiso - Tél : 06 07 30 86 28

31^e édition

RANDO VTT PINÈDES DU LEZ À MONTFERRIER-SUR-LEZ

NOUVELLE DATE

**30
JUIN
2024**

DÉPARTS : PLACE DES GRÈSES

12 KM | parcours familial
20 KM | parcours intermédiaire
35 KM | parcours sportif

GRATUIT - ADANS Informations & inscriptions

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION AQUEDUC MONTFERRIER SUR LEZ
WWW.AQUEDUC-MONTFERRIER.FR

TARIF PRÉFÉRENTIEL EN LOCAUX DE 06 À 09 LEUR PLACE - DE 10 À 20
PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE

Ritmo Loco

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE RITMO LOCO

Le samedi 29 juin, ne manquez pas le spectacle de l'école de danse, qui ouvre ses portes au public pour la première fois à l'espace culturel du Devézou.

Le spectacle de fin d'année est une véritable vitrine de l'école, il présente l'ensemble des cours de Salsa, Bachata, Rock et Lindy hop, ainsi que les progrès impressionnants réalisés par les élèves depuis le début de l'année quel que soit le niveau. Dès 20h, préparez-vous à être ébloui par leurs performances, ils interpréteront chacun une chorégraphie de leur danse favorite.

Après cette première partie, place à la convivialité avec une auberge espagnole. Chacun est invité à apporter un plat à partager pour profiter d'un repas festif ensemble.

Ensuite, de 21h30 à 1h, laissez-vous emporter par les animations et la soirée dansante qui promet d'être conviviale. Ce sera l'occasion parfaite de célébrer la danse, l'amitié et les moments partagés dans une ambiance festive et chaleureuse.

PROGRAMME :

20h - 21h : Présentation des différentes chorégraphies de salsa, bachata, rock et lindy hop

21h - 21h30 : Auberge espagnole (chacun amène un plat salé ou sucré et sa boisson préférée)

21h30 - 1h00 : Animations + SOIRÉE DANSANTE



Merci de partager un maximum l'information autour de vous et de réserver par SMS au 06 11 94 88 52

Nous vous attendons nombreux avec vos proches pour vivre un moment inoubliable !

Tarif : Entrée gratuite ouverte à tous (chacun amène un plat salé ou sucré et sa boisson préférée)

Nous contacter :

06.11.94.88.52

contact@ritmoloco.fr

www.ritmoloco.fr

ritmo loco sueno de baile

youyouritmoloco

ALORS N'OUBLIEZ PAS RDV LE 29 JUIN AU DEVEZOU !

Théâtre En Liberté

LES SPECTACLES DE L'ANNÉE ARRIVENT !

Comme tous les ans l'association a le plaisir de vous convier à de nombreuses représentations par les troupes amateurs du village. Cette année, le planning est assez chamboulé par mon départ en congé paternité le 19 juin prochain. La saison sera donc courte, mais nous espérons que vous serez présents pour venir découvrir nos créations !

À prévoir, deux week-end de théâtre pour venir assister aux créations des enfants et des adultes. Tout cela se passera aux Terrasses du château comme à l'accoutumée. Mais venez en profiter maintenant, car les terrasses seront en travaux à partir de l'an prochain et nous déplacerons nos activités pour environ 1 ou 2 ans. C'est donc le moment de venir avant le grand chantier !

LE 9 JUIN / Terrasses du château Journée du théâtre des enfants !

17h – Coule cool, Pirate !

Par le groupe de théâtre enfant

Le bateau pirate du capitaine Borgnefesse est accosté par les contrôleurs de l'hygiène ! L'équipage arrivera-t-il à passer les tests pour conserver le droit de voguer sur les mers ?

18h30 – La petite fille aux allumettes, suivi de Fantaisies pour téléphones portables

Par le groupe de théâtre ado

Vous connaissez tous le conte d'Andersen, en voici une version théâtrale. Cette pièce courte est suivie d'une seconde pièce étonnante qui nous plonge dans un futur où les téléphones sont interdits.

20h30 – Le Noyau Affinitaire, suivi de Revanche

Par le groupe de théâtre pré-ado

Deux pièces autour de la notion d'engagement chez les jeunes, de luttes contre ceux qui nous oppriment. Un groupe de jeunes tentent d'écrire une lettre ouverte pour faire entendre leurs revendications mais l'histoire tourne en rond, ce n'est pas simple de se mettre d'accord. La seconde pièce présente l'histoire de Tom qui va créer un groupe pour se venger des élèves méprisants du collège. Le projet dérape et le jeune adolescent cherche à recoller les morceaux.

Spectacles gratuits ouverts à toutes et tous

Les 15 et 16 JUIN / Terrasses du château Journées du théâtre des adultes !

19h30 – La Comédie du Langage

Par le groupe de théâtre adulte

Jean Tardieu nous livre ici des scènes on l'on joue avec les mots et la langue pour notre plus grand plaisir. Parfois j'ai la langue qui fourche, je ne finis pas mes phrases ou me perds dans les mots que j'assemble pour faire sens ; eh bien à partir de cela nous créons la Comédie du langage pour rire de la danse absurde des mots en liberté.

21h30 – Kaamelott en camelote

Par la Troupe en Liberté

La légende du roi Arthur et du royaume de Bretagne est racontée à travers plusieurs sketches issus de la série télévisée d'Alexandre Astier. On y retrouve tous les personnages de la légende : Merlin, Lancelot, Guenièvre et j'en passe. Mais loin d'être une version historique de l'œuvre, nous découvrirez un spectacle humour où se mêlent l'incompétence des chevaliers de la table ronde avec les intrigues du château.

Spectacles au chapeau ouverts à toutes et à tous

Info/Réa

Daniel Monino 06 77 10 52 29 festival.tel@gmail.com



Michèle et Frédéric en répétition



Ateliers théâtre enfants-ado (Tristan et Camille)

Les amis de la Chapelle de Baillarguet

Après la très belle exposition en mai « La sève et le sang » qui présentait les sculptures de Patricia Denimal et les peintures de François Scrève, la chapelle de Baillarguet accueillera une exposition-hommage dédiée à Jeanne Gérardin le WE du 1 et 2 juin de 15h à 18h puis le WE du 6 et 7 juillet aux mêmes horaires.

Jeanne Gérardin, artiste aux multiples facettes, professeur dans plusieurs écoles des Beaux-Arts, a réalisé, entre autres, les vitraux de la chapelle de Baillarguet, ceux de ND de l'Espérance à Montpellier, mais aussi de nombreuses compositions textiles et des peintures. Un parcours, pour découvrir ses œuvres in-situ, a été organisé, tout au long du mois de mai, par une association de Castelnaud « Berges du Lez et vieux villages » où elle résidait, parcours auquel nous nous associons pour ces deux WE de juin et de juillet. À cette occasion, les œuvres de Jeanne Gérardin seront présentées et mises en vente dans la chapelle mais aussi celles de sa fille, Viviane Gérardin, habitante de Montferrier, peintre elle aussi, qui contribue par son travail et cet hommage à garder en vie la mémoire de sa mère.



En juin, sera aussi organisée dans la chapelle une Rencontre du Vendredi sur « L'abbé Jean-Baptiste Fabre », écrivain bien connu dans notre région, par Danielle Bertrand-Fabre, historienne agrégée, spécialiste de cet auteur. L'abbé Fabre a écrit en français et en occitan de nombreux poèmes mais aussi de nombreux contes dont « Le trésor de Substantion ».

Enfin, du 22 au 30 juin (ouverture les WE de 15h à 18h30), une équipe de photographes vous invite à des « déambulations photographiques » pour redonner vie à nos villages et les remettre en valeur le temps d'une exposition « C'était hier ». En effet, « la vie moderne a noyé dans l'océan de l'oubli toutes ces anciennes vies » nous dit Dominique Bécam, animateur de ce projet.



Un beau programme avant la fermeture estivale de la chapelle !

Contact : abaillarguet@orange.fr

35

En Bonne Compagnie

MONTFERRIER-SUR-LEZ EN EUROPE

Le Lez nous relie par la mer à la Crimée, Odessa - l'Odyssée du plus rusé des Grecs. La première église de Baillarguet était dédiée à St Barthélémy, patron des tanneurs du Lez. Son tombeau est en Arménie.

Rue des deux croix, le banc des belges nous a été offert par des scouts revenus nous remercier d'avoir accueilli leurs parents en 39 /40. Récemment, des familles ukrainiennes ont été accueillies chez nous.

Nous sommes jumelés avec la commune d'Anniviers en Suisse, pays où fut créée en 1860 la croix rouge internationale qui fait rayonner partout une fraternité européenne.

La stèle aux fusillés de 1944 ainsi que les dalles de marbre dans l'église rappellent le sang et les larmes versés par nos parents pour nous instruire...

Montferrier-sur-Lez village occitan, village français en Europe.



enbonnecompagnie34980@gmail.com

La Lyre de Montferrier L'École de Musique



L'ÉCOLE DE MUSIQUE « LA LYRE DE MONTFERRIER »

Cette année l'école de musique **La Lyre de Montferrier a 30 ans.**

Que de chemin parcouru depuis la création en 1994 par M. et Mme Ravel, sans oublier Mmes Nelly Lamur et Yvette Gache. La Lyre de Montferrier est une école de musique associative. Elle forme les futurs amateurs, de tout âge et tout niveau, aux pratiques musicales, individuelles et collectives.

Avec 38 enfants au départ, elle n'a cessé de s'agrandir avec plus de 200 inscrits en 2024. Son bureau élu par les adhérents gère une équipe pédagogique de 14 professeurs diplômés et salariés. Quelques dates : en 2014, les effectifs ont doublé et le bureau est renouvelé. En 2016, l'Orchestre du Lez est créé, pour initier les élèves à l'émotion de l'orchestre symphonique. Depuis 2017, La Lyre de Montferrier fait partie du réseau des écoles associées au Conservatoire. En 2023, la municipalité de Montferrier-sur-Lez, avec le soutien de la Métropole et du département de l'Hérault a construit un nouveau bâtiment aux normes phoniques spécifiques et c'est une nouvelle aventure qui commence pour La Lyre de Montferrier !

Pour aider à concrétiser ses projets, l'école **recherche des sponsors.** Bon à savoir, les dons à notre association loi 1901 sont déductibles des impôts à hauteur de 66% !

Pour ses 30 ans, La Lyre organise une **vente caritative** de vin issu du domaine montferrierain Desvabre, qui a soutenu cette opération. Cette cuvée spéciale sera en vente pendant tous nos concerts. Les bénéfices seront intégralement utilisés au profit des élèves de l'école (matériel et concerts).

En juin, ont lieu les auditions de fin de classe, qui réunissent professeurs, élèves et familles autour d'un mini concert.

Cette année, les professeurs de piano organisent une audition autour du **piano Pleyel** que nous hébergeons pour 1 an le 12 (mercredi 12 juin de 14h à 16h).

Puis nos amis du quintette à vent **Les Vents de Méric** seront dans la belle salle Ravel pour un concert classique avec piano (vendredi 14 juin à 19h30).

Et enfin de la **chanson en plein air** pour la Fête de la musique place des Grèses (21 juin à 18h)!

On vous y attend nombreux !

ÉCOLE DE MUSIQUE LA LYRE DE MONTFERRIER

> lalyremontferrier@gmail.com

> www.ecole-musique-montferrier.fr

> facebook.com/ecole.musique.montferrier

> facebook.com/orchestredulez

> [La Lyre de Montferrier - YouTube](https://www.youtube.com/channel/UC...)



Création et mouvement

SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE À LA SALLE DE DEVEZOU DE MONTFERRIER-SUR-LEZ :

Samedi 15 Juin à 19h00 Et dimanche 16 Juin à 15h00
QR Code pour acheter les billets : voir l'affiche.

L'Equipe Création et Mouvement est heureuse de vous présenter son spectacle annuel sur le thème « **Magic Van Life** » !

Et oui ce Van vous fera voyager au travers de différents horizons... On ne vous en dit pas plus, venez nous voir et embarquez avec nous pour un moment plein de partage, de danse, de musique et de joie !

Buvette et restauration sur place :-)

Nous remercions la Mairie de Montferrier-sur-Lez de collaborer avec notre association tout au long de l'année.

Venez nombreux nous rencontrer...

Pour plus d'informations - 06.33.14.46.45

L'équipe pédagogique de C&M



LE STAGE

Création et Mouvement organise également un stage international cet été, du 27 au 30 août, au palais des sports de Castelnaud-le-Lez.

4 jours de la danse du matin au soir avec un programme très varié : du jazz, contemporain, moderne et également remise en forme, pilates, stretching, yoga.



STUDIO 1		STUDIO 2		STAGE DU 27 AU 30 AOÛT INTERNATIONAL 2024 DE DANSE PALAIS DES SPORTS CASTELNAU-LE-LEZ CRÉATION & MOUVEMENT
09H00 - 10H45 PRIMO FLOOR® Anaïs Lheureux TOUS NIVEAUX	09H00 - 10H45 MODERN JAZZ Marine Pérez INTER	10H00 - 12H15 MODERN JAZZ Marine Pérez AVANCEE	10H00 - 12H15 MODERN JAZZ Aïda Gruttadauria AVANCEE	
12H20 - 13H45 CONTEMPORAIN Claire Perrette INTER	12H20 - 13H45 CONTEMPORAIN Bruno Caprioli AVANCEE	13H20 - 14H45 CONTEMPORAIN Nicolas Riechlin INTER	13H20 - 14H45 MODERN JAZZ Bruno Caprioli AVANCEE	
14H00 - 15H15 MODERN JAZZ DEBUTANT/INTER	14H00 - 15H15 CONTEMPORAIN Claire Perrette AVANCEE	15H20 - 16H45 CONTEMPORAIN Nicolas Riechlin INTER	15H20 - 16H45 MODERN JAZZ Bruno Caprioli AVANCEE	
17H00 - 18H15 CONTEMPORAIN Nicolas Riechlin AVANCEE	17H00 - 18H15 ANIMAL FLOW® Spéro Carrière TOUS NIVEAUX	18H30 - 19H45 REMISE EN FORME Stretching/Pilates/Yoga TOUS NIVEAUX	18H30 - 19H45 HIPHOP EXPERIMENTAL Clé Capsule Temporelle INTER	

Tarifs Adultes	
1 cours	120€
2 cours	230€
3 cours	330€
4 cours	430€

Tarifs Jeunes (12 à 16 ans)	
1 cours	100€
2 cours	190€
3 cours	280€
4 cours	370€

Tarifs Cours Remise en Forme	
1 cours	120€
2 cours	200€
3 cours	280€
4 cours	400€

Cours à l'unité	
Billet adulte	30€
Carnet 5 billets	150€
Billet enfant (moins de 12 ans)	25€

INSCRIPTIONS EN LIGNE
www.creation-mouvement.fr
toutes inscriptions et annulations de règlement doivent être faites sur le site
creationmouvementstage@gmail.com

ESCM

HISTORIQUE POUR LES U13 ...

La saison 2023-2024 se termine avec une mauvaise nouvelle et deux très bonnes nouvelles.

Au rayon mauvaise nouvelle, nous avons les Seniors 1 qui n'ont malheureusement pas pu conserver leur place en Nationale 3. Au terme d'une saison où ils ont tout essayé, ils terminent derniers de leur groupe et retourneront l'année prochaine en Régionale 1.

Les deux bonnes nouvelles proviennent des Seniors 2 et des U13.

Alors qu'il reste une journée au moment où sont écrits ces mots, les Seniors 2 sont assurés de terminer à la première place de leur groupe de Régionale 3 et sont donc assurés de jouer la prochaine saison en Régionale 2.

C'est une excellente nouvelle pour le club qui aura ainsi l'année prochaine deux équipes seniors, une en Régionale 1 et une en Régionale 2, ce qui facilitera l'incorporation des U18 dans le monde senior.



Les Seniors 2 assurés de monter en Régionale 2

Déjà, les U13 étaient passés très proches de gagner la finale départementale du Festival Foot U13, coupe de l'Hérault des U13. Ce 5 mai 2024, ils ont brillamment remporté la finale régionale, coupe de l'Occitanie des U13, qui se déroulait ce mois-ci à Mauguio.

Pour la première fois de l'histoire du club, ils représenteront donc fièrement l'Occitanie lors des finales nationales à Cap-Breton en juin prochain !



Les U13 après leur victoire

En marge des différentes compétitions, au moment où vous lirez ce texte, le club aura organisé sur les terrains de Montferrier-sur-Lez, la troisième édition de son festival ESCM, un tournoi regroupant des U10 et des U12.

La saison terminera donc le week-end du 08-09 juin par la finale nationale du Festival Foot U13 qui se déroule à Cap-Breton dans les Landes.

Nous vous donnons donc rendez-vous fin août – début septembre pour les premiers tours de la Coupe de France Senior.

L'association des parents d'élèves (API)

LES P'TITES PUCES DE L'API

Samedi 4 mai l'API a renouvelé son vide grenier traditionnel «Les p'tites puces» dans la cour de l'école élémentaire.

Ce vide grenier est ouvert à tous, Montferriérains ou non, et permet de vendre à petits prix toute sorte d'articles (jeux, vêtements, décoration etc.)

Nous remercions les habitants qui sont passés flâner entre les stands, déguster une crêpe ou un café ! Tous les bénéfices des «p'tites puces» vont être investis dans du matériel pour les enfants de l'école élémentaire (jeux d'extérieurs à disposition des enfants).

Rendez-vous l'année prochaine !



Zonta

Dimanche 17 mars, un peu plus de 300 participants ont pu parcourir les rues de Montferrier soit en courant soit en marchant. Parmi eux 95 Montferrierains dont 57 affiliés au club de randonnée de l'ACL qui a été récompensé en tant que groupe le plus nombreux.

Cette manifestation - organisée par ZONTA MONTFERRIER OLYMPE DE GOUGES avec le soutien de la commune et d'HÉRAULT SPORT et encadrée par 47 bénévoles - était destinée à recueillir des fonds pour la LIGUE contre le cancer de l'Hérault.

La 16^{ème} édition se déroulera le dimanche 16 mars 2025.

Toutes les photos prises pendant la matinée sont visibles sur le site ZONTA.

www.coursedesolympes.com.



Montferrier-sur-Lez

Entre Lez et Lironde



AGENDA JUN



**RETROUVEZ EN UN CLIN D'OEIL
LES ÉVÈNEMENTS DE LA COMMUNE**



1-19	Exposition "MANGAS"	Bibliothèque municipale	Jusqu'au 19 juin
8	Rencontre de quartiers	10h - Quartiers Jasse / Pouget / Asphodèles	
9	Élections européennes	8h -18h - Le Dévezou	
9	Théâtre "Coule, cool, Pirate !"	17h - Terrasses du Château	Théâtre en Liberté
9	Théâtre "La petite fille aux allumettes" & "Fantaisies pour téléphones portables"	18h30 Terrasses du Château	Théâtre en Liberté
9	Théâtre "Le Noyau Affinitaire" & Revanche"	20h30 Terrasses du Château	Théâtre en Liberté
13	Les Jeudis de la Musique Forget The Time	20h30 -Place à côté de la Mairie	Entrée 10 €
14	Concert "Les Vents de Méric" Quintette à vent	19h30 - Ecole de Musique	Participation libre
15	Repair Café	14h30 - Foyer municipal	
15	Spectacle de danse de fin d'année	19h - Le Devézou	Création et Mouvement
15& 16	Théâtre "La Comédie du Langage"	19h30 - Terrasses du Château	Théâtre en Liberté (au chapeau)
15& 16	Théâtre "Kaamelott en camelote"	21h30 - Terrasses du Château	Théâtre en Liberté (au chapeau)
16	Spectacle de danse de fin d'année	15h - Le Devézou	Création et Mouvement
20	Les Jeudis de la Musique O'Senses	20h30 - Place à côté de la Mairie	Entrée 10 €
21	Fête de la musique Concert Dimfeel	19h - Place des Aigueillères	Gratuit
21	Feu de la Saint Jean	21h30 - Place des Aigueillères	Gratuit

22&23	Exposition "C'était hier"	<i>15h-18h30 - Chapelle de Baillarguet</i>	Les Amis de la Chapelle de Baillarguet
25	Conférence Impôts et Patrimoine	<i>18h30 - Le Devézou</i>	ACL
25	Concert du lycée Notre Dame de Mönchenglabach	<i>19h - Le Devézou</i>	Gratuit
27	Les Jeudis de la Musique Stella Réal chante	<i>20h30 - Place à côté de la Mairie</i>	Entrée 10 €
29	Rencontre de quartiers	<i>10h - Quartiers Aigueillères / Font du Noyer / Versailles / Platanes / Cardonilles</i>	
29&30	Exposition "C'était hier"	<i>15h-18h30 - Chapelle de Baillarguet</i>	Les Amis de la Chapelle de Baillarguet
30	Spectacle de danse de fin d'année	<i>20h - Le Devézou</i>	Ritmo Loco
30	Les Pinèdes du Lez	<i>7h30 - Place des Grèses</i>	Aqueduc

JUILLET

4	Les Jeudis de la Musique Bal Musette + Apéro tapas	<i>19h30 - Place à côté de la Mairie</i>	Tapas payantes Entrée bal musette 10€
6&7	Exposition-hommage dédiée à Jeanne Gérardin	<i>15h-18h - Chapelle de Baillarguet</i>	Les Amis de la Chapelle de Baillarguet
10	Festival Radio France Quintette Diablo	<i>21h30 - Les Terrasses du Château</i>	Gratuit
13	Festivités du 13 juillet Apéritif offert + concert D'Notes	<i>19h - Place des Grèses</i>	Gratuit
13	Festivités du 13 juillet Repas républicain	<i>20h30 - Place des Grèses</i>	20€ inscription en Mairie
14	Festivités du 14 juillet	<i>Toute la journée - Le Devézou</i>	

AOÛT

24	Cérémonie commémorative des victimes du 24 août 1944	<i>10h30 - Devant le monument commémoratif, route de Mende</i>	
-----------	---	--	--

>> État Civil

Naissances

- Mahé, Sasha GORNIEWICZ né le 09 avril 2024
- Ayaan BAKKER né le 13 avril 2024

Décès

- Simon, Gérard, Jean LAGIER décédé le 27 février 2024, 79 ans
- Jean MOURA décédé le 17 février 2024, 69 ans
- Marie-Pierre, Christine JONAS décédée le 20 février 2024, 66 ans
- Madeleine, Léone LECOUS décédée le 29 février 2024, 86 ans
- Phanette, Marie, Josèphe VERNIERE décédée le 04 mai 2024, 79 ans
- Pierre, Jean, Ludovic CLAUDIC décédé le 05 mai 2024, 92 ans

Mariages

- Fabien, Pascal, Julien DULAC et Marie-Claire DALICE le 12 avril 2024
- Alain BEROD et Mélodie, Renée, Angéline REVEL le 04 mai 2024
- Nil RAHOLA et Heidi LANÇON le 04 mai 2024



POUR TOUTES
VOS OCCASIONS

- Plateaux de fromages
- Paniers de fruits et légumes
- Espace cave à vins, bières artisanales et spiritueux
- Service de livraison

POSSIBILITÉ
DE FAIRE
DES COMMANDES

30 rue des Greses
Montferrier-sur-Lez
Leprimeurdulz@yahoo.com
04 67 58 68 14
07 74 55 38 66

Aqueduc Jardin



Tél. 06 76 48 41 47
venture.luc@gmail.com

services à la personne

- Entretien de jardins et d'espaces verts
- Débroussaillage • Élagage - abattage
- Création • Arrosage automatique

GARAGE MIETTE

VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION



RÉPARATION MÉCANIQUE ENTRETIEN - CARROSSERIE



Route de MENDE - Pôle d'activité Sainte-Julie
34980 MONTFERRIER sur LEZ
☎ 04 67 59 91 86
garage.miette@wanadoo.fr

BESNARD AUTOMOBILES

Réparateur Agréé - Point de Vente





- VENTE DE VOITURES NEUVES ET D'OCCASIONS
- ENTRETIEN GARANTIE
- CARROSSERIE TOUTES MARQUES

3070, route de Prades le Lez - rond point Baillarguet
34980 MONTFERRIER-SUR-LEZ
Tél. 04 67 59 94 94
www.peugeot-montferrier.fr - E-mail : contact@peugeot-montferrier.fr

ASSISTANCE
06 16 26 79 25

HOTEL RESTAURANT




Restaurant ouvert du lundi au vendredi

PARKING FERMÉ
PISCINE
WIFI GRATUIT



Héliotel reste ouvert durant les travaux de la ligne 5 du tramway

Rond-point Agropolis - 34980 Montferrier-sur-Lez
Tél: 04 67 41 54 00
Site internet : www.heliotel.com
Adresse mail : heliotel@heliotel.com

A votre disposition : 200m² de salle modulable pour vos réceptions, mariages, banquets, séminaires...



LA BOUCHERIE *des Grèses*

BOUCHERIE | CHARCUTERIE | TRAITEUR



GRILLADES

PRODUITS DE SAISON, PENSEZ-Y !

LIVRAISON À DOMICILE

9, rue des Grèses - MONTFERRIER-SUR-LEZ
www.laboucheriedesgreses.fr
contact@laboucheriedesgreses.fr
T. 04 67 63 40 77

HORAIRES D'ÉTÉ :
Du mardi au samedi,
de 7h à 13h / de 16h à 20h
Le dimanche, de 7h à 13h